



# **XENOPHON**

## **Les Cahiers d'EPEE**

***Cahier n°20***  
***Avril - Juin 2011***

**EPEE accompagne le développement international  
des entreprises européennes en déployant ses activités  
au sein de deux pôles complémentaires :**  
**CONSEIL EN INTELLIGENCE STRATEGIQUE**  
**CONSEIL EN SURETE**

# **SOMMAIRE**

## **L'EDITORIAL :**

**Vous avez dit écologie ?**

## **L'ANALYSE GEOPOLITIQUE**

**Sur l'influence française en Turquie**

*Par Aurélien Neu*

## **L'ANALYSE ECONOMIQUE**

**L'Afrique du Sud, une priorité pour la France**

*Par Maitre Alexandre Malan*

## **POINT DE VUE**

**Vivre sans satellites**

*Par le Colonel (Air) Jean-Luc Lefebvre*

## **ECONOMIE et DEVELOPPEMENT**

**Le marché des énergies renouvelables en Amérique du Sud : un eldorado vert ?**

*Par Antoine de Prémonville*

## **ILS EN ONT PARLE**

- › Les Chrétiens d'Orient et le « printemps arabe »
- › La guerre des monnaies
- › L'attaque informatique sur Bercy, Matignon... et l'Elysée
- › Les manœuvres iraniennes en Amérique latine
- › La protection des données personnelles
- › L'interculturel, passeport pour l'internationalisation des PME
- › Un Etat palestinien en 2011 ?
- › L'évolution de la formation commando

## NOTES DE LECTURE

### Intelligence économique, renseignement et influence

- **Les robes noires dans la guerre économique**, de Thibault du Manoir de Juaye

### Prévention et gestion des risques

- **La lutte contre la criminalité économique : réponses interdisciplinaires**, sous la direction d'Etienne Blais et Bertrand Perrin
- **Risques et complexité**, sous la direction de Jean-Louis Nicolet

### Relations internationales et mondialisation

- **Cyclope. Rapport sur les marchés mondiaux en 2011**, sous la direction de Philippe Chalmin
- **La diplomatie par le livre**, sous la direction de Claude Hauser et François Vallotton

### Géopolitique et conflits

- **Pourquoi on tue des Chrétiens dans le monde aujourd'hui**, d'Alexandre del Valle

### Terrorisme et criminalité

- **AQMI. Enquête sur les héritiers de Ben Laden au Maghreb et en Europe**, d'Atmane Tazagarth
- **Armes de corruption massive. Secrets et combines des marchands de canons**, de Jean Guisnel

### Economie et Gestion d'entreprise

- **Les produits dérivés et les grands désastres financiers**, de Laurent L. Jacque
- **L'alter management**, sous la direction de Line Bergery
- **La Finance Carbone**, de Laurence Pico et Laurent Daniel

### Géographie économique

- **Le gaz, enjeu géoéconomique du XXI<sup>ème</sup> siècle**, de Viviane du Castel
- **La mer de Barents, un nouvel enjeu géostratégique**, de Fabienne Costadau

### Sciences et techniques

- **Recherche éveillée sur Internet**, de Béatrice Foenix-Riou
- **Stratégie Spatiale**, de Jean-Luc Lefebvre

### Civilisations et cultures

- **Frères désunis**, du Père Basile Valuet
- **Le Kosovo sur le calvaire**, de Komnen Becirovic
- **Esclavages et abolitions en terres d'islam**, de Roger Botte

### Débats publics, débats d'idées

- **Atlas mondial du nucléaire**, de Bruno Tertrais
- **L'erreur judiciaire**, de Maître Dominique Inchauspé

### Histoire contemporaine

- **Le Yémen contemporain**, de Rémy Leveau, Franck Mermier et Udo Steinbach
- **Israël peut-il survivre ? La nouvelle règle du jeu**, de Michel Gurfinkiel
- **Rwanda. Justice pour la France et ses soldats**, du général Didier Tausin

### Et aussi...

- **Légionnaires**, d'Henri Weill
- **Carnets du chef des services secrets 1936-1944**, du Général Louis Rivet†
- **Armée d'Afrique, 1830-1852**, de Pierre Dufour

## L'EDITORIAL

### VOUS AVEZ DIT ECOLOGIE ?

« Sans renoncer aucunement au profit, indispensable au développement des entreprises et par elles des sociétés humaines elles-mêmes, ne pourrions nous pas repositionner celui-ci à sa juste place, qui est celle d'une condition et non d'un objectif, le capitalisme se retrouvant au service des hommes et non plus les hommes à son service » ?, écrivions-nous dans nos Cahiers en décembre 2008, à l'orée de ce qui allait devenir l'une des plus grandes, longues et profondes crises du capitalisme financier.

Hélas, l'interrogation demeure aujourd'hui, tant nous semble-t-il, "ceux qui nous dirigent" continuent de faire fi de la recherche et de l'établissement de ce « *souverain bien* <sup>1)</sup> », ce bien commun qui permet, tant aux groupes qu'à chacun de ceux qui les composent, d'atteindre leur perfection.

Que constate-t-on en effet ? Que notre modèle économique n'a toujours comme seul objectif que la recherche individuelle du profit maximum en vue d'atteindre un bonheur matériel immédiat ? Qu'il ne reconnaît les individus que comme "producteurs et consommateurs", considérés dans leur seul rapport au marché, simples « *unités interchangeables sur des courbes d'offre et de demande ou dans de vastes agrégats aux fonctions abstraites, purement statistiques ou mathématiques* <sup>2)</sup> », dans le mépris total des communautés humaines réelles que sont la famille, la région, la nation.

Que l'impudence et l'imprudence permanente - et depuis peu semble-t-il affolée - de l'économie financière ne connaissent plus de limites, lorsqu'elles inventent pour satisfaire l'intérêt égoïste et la cupidité de ses seuls acteurs, après les funestes et bien nommés *dark pools* <sup>3)</sup>, le « *trading à haute fréquence* » (sic) qui permet de passer plusieurs milliers d'ordres d'achat et de vente à la seconde (!), pour profiter des micro-écarts de prix sur les marchés ?

Il faut espérer qu'il n'est pas trop tard pour fuir cette fausse "économie" et revenir à... l'écologie, la vraie, cette « *science de l'usage des richesses, des talents et des valeurs qui concourent à l'équilibre de l'homme dans ses relations réciproques avec son environnement moral, social... et économique* <sup>4)</sup> » ?

Sans doute pas trop tard, encore, pour repenser l'organisation et l'économie de notre nation sur les ressorts de la seule de ses cellules vitales : la famille, cellule écologique complète autant qu'unité économique fondamentale qui, aspirant à durer, pratique la vertu de prudence, « *vertu naturelle, sagesse pratique, premier objet du désir des hommes* <sup>5)</sup> » ?

Et ainsi permettre le renouveau de la pratique des vertus de sacrifice, de dévouement, de générosité, de bienveillance mutuelle et de fraternité, trésors vivants de notre communauté française millénaire, « *valeurs sociales occidentales suprêmes* <sup>6)</sup> » qui toutes entraînent la justice sociale et conditionnent justement... notre bien commun.

<sup>1)</sup> Mesnard, *L'essor de la philosophie politique au XVI<sup>ème</sup> siècle* (Vrin, 1936).

<sup>2)</sup> Nouar, *Mémoire en sciences politiques*. (1981). Sur ce sujet, on lira aussi de très pertinents développements dans *Crise, krash, collapsus*, de David Mascré, ouvrage présenté dans ces Cahiers.

<sup>3)</sup> Un *dark pool* traite des volumes d'ordres importants hors marchés officiels (!), sans afficher le prix des transactions avant leur finalisation, acheteurs ou vendeurs restant anonymes...

<sup>4)</sup> Golfín, *Les 50 mots-clés de la sociologie* (Privat, 1972). « *Les communautés et sociétés humaines vivent dans un environnement auquel elles s'adaptent et qui réagit sur elles. L'étude de ce processus complexe (...) est l'objet de l'écologie* ».

<sup>5)</sup> De Staël, *Allemagne*, 1810.

<sup>6)</sup> Le Goff, *Le Moyen Age et l'argent* (Perrin, 2010). Dans ce livre profond, notre immense médiéviste redresse bien des idées reçues quand à la place, l'usage et la valeur de l'argent dans les sociétés du Moyen Age français, quand « *donner de l'argent était aussi important que d'en recevoir, l'esprit de justice et de charité l'emportant sur le désir de profit* ».

# L'ANALYSE GEOPOLITIQUE

## SUR L'INFLUENCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Par **Aurélien Neu**

*« Si l'économie du monde, au XIX<sup>ème</sup> siècle, s'est formée surtout sous l'influence de la révolution industrielle anglaise, sa politique et son idéologie sont, pour l'essentiel, d'origine française. (...) C'est par l'influence française que l'idéologie laïque du monde moderne a pénétré dans les civilisations anciennes, enfermées encore sur elles-mêmes et qui jusque-là avaient résisté aux idées européennes. »*

E.J. Hobsbwan, 1969

Invoquée et utilisée par nombre de praticiens des sciences humaines et sociales (historien, économiste, linguiste, sociologue..) la notion d'influence semble échapper à toute définition figée. Processus menant à des modifications d'ordre matériel ou immatériel pour certains, pouvoir reconnu à un groupe social (personne, collectivité, état..) de régir l'opinion d'un autre groupe pour d'autres, on pourra juger une influence bonne ou mauvaise, grandissante ou en perte de vitesse. Ainsi, on comprendra aisément que mesurer la portée d'une influence nous renseigne tant sur celui qui influence que sur celui qui est influencé. Cela requiert toutefois de se placer au-dessus de la mêlée des événements. L'influence, parce qu'elle doit d'abord s'enraciner pour pleinement s'exercer, appartient au temps long de l'histoire.

C'est fort de ce constat que nous avons choisi d'interroger l'influence de la France dans un pays dont l'histoire est indéniablement liée à celle du continent européen quoique son appartenance à l'Europe politique continue d'être discussion. Si les analystes se disent attentifs, les politiques curieux mais méfiants, les acteurs économiques se déclarent quant à eux volontiers optimistes eu égard aux opportunités offertes par ce pays. Celui-ci est la Turquie et les lignes qui vont suivre ont vocation à questionner l'influence de la France dans ce que certains ont récemment désigné comme la « petite Chine de l'Europe ».

Forte de son rang de 17<sup>ème</sup> économie mondiale, la Turquie a affiché des taux annuels de croissance de plus de 5% au cours des dernières années, exception faite de l'année 2009, et le PIB a enregistré une croissance de 11,7% au premier trimestre 2010 quand la Chine atteignait 11,9% à la même période. Croissance économique donc, mais aussi force démographique avec 72 millions d'habitants, la Turquie semble à première vue avoir les moyens d'une de ses ambitions: intégrer le cercle des dix économies les plus puissantes d'ici 2050.

Dans ce pays qui fait environ une fois et demie la superficie de la France, notre pays occupe encore le rang de deuxième investisseur étranger, derrière les Pays-Bas et reste son cinquième partenaire commercial. Elle est dans le même temps l'un des pays européens qui a le plus partagé d'événements, qu'ils soient tragiques ou non, avec l'ex-Empire Ottoman.

### **Des relations franco-turques si anciennes...**

Les historiens s'accordent à présenter la relation franco-ottomane comme l'une des plus anciennes entretenues par la France avec un pays musulman. Sans entraîner notre lecteur dans les méandres de l'histoire médiévale et moderne, on se contentera de rappeler que c'est en 1484 que se rend pour la première fois un émissaire ottoman en terre française. L'année 1536 voit alors le premier Traité d'alliance conclu entre François 1<sup>er</sup> et Soliman le Magnifique, traité qui offre notamment à la France un droit de représentation permanente ainsi que des avantages commerciaux. Le XVII<sup>ème</sup> puis le XVIII<sup>ème</sup> siècle sont le temps des alliances de revers entre la France et la Sublime Porte, le souci de la diplomatie française étant de garantir l'équilibre des forces entre les puissances européennes.

Viendra ensuite le XIX<sup>ème</sup> et ses batailles autour de la Guerre de Crimée (1853-1856) dont certaines stations du métro parisien célèbrent encore aujourd'hui le souvenir: Malakoff, Sébastopol ou l'Alma. Le XIX<sup>ème</sup> siècle est aussi marqué par l'ouverture du Lycée impérial de Galatasaray sous l'impulsion du Sultan Abdulaziz qui fut invité à Paris par Napoléon III en 1867. Convaincu par la qualité du système d'enseignement français, il aurait décidé la construction de ce lycée à son retour sur les rives du Bosphore. A ce titre, il convient de rappeler que cet établissement a joué un rôle important dans le mouvement d'occidentalisation des élites ottomanes, c'est à dire des élites réformatrices qui allaient participer à l'œuvre de Mustafa Kemal. Le précédent créé par la Révolution française a en effet généré la création de symboles et de références qui vont être réutilisées dans le mouvement de laïcisation juridique et institutionnelle de la Turquie naissante.

Si chaque pays a vécu sa propre expérience historique s'agissant de ses révolutions, il est indéniable que la France a eu une influence sur la manière de formuler la laïcité. La pratique de celle-ci est néanmoins restée propre à chacun des deux pays.

Il nous serait impossible de conclure cette très petite histoire des relations franco-turques sans évoquer l'action de Franklin Bouillon, Président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat au lendemain de la Première Guerre mondiale, qui fut le premier représentant d'un pays de l'Entente à établir des relations diplomatiques avec le Gouvernement turc de Mustafa Kemal en 1921.

Enfin, on rappellera que le général de Gaulle fut l'hôte du gouvernement d'Ankara en octobre 1968. Cette visite eu notamment pour résultat la signature d'un accord de coopération technique et scientifique entre la France et la Turquie. Et c'est en langue turque que le Général de Gaulle prononça un bref discours à Istanbul. Il faudra ensuite attendre la visite du président Mitterrand au mois d'avril 1992 pour voir de nouveau un président français fouler le sol turc.

### **La France en Turquie: « combien de contrats signés ? »**

Mais à l'heure où la notion d'influence semble aussi se mesurer au nombre de contrats signés, et pas seulement à la lumière de modèle politique ou culturel, on peut être tenté de pasticher Staline, « Le Pape, combien de divisions? », en posant la question de la place économique des entreprises françaises en Turquie.

La France en Turquie, c'est ainsi 300 entreprises implantées pour certaines depuis plusieurs dizaines d'années. A ce sujet, on consultera avec intérêt le Livre blanc sur les investissements français en Turquie paru en février 2010 à l'initiative d'une collaboration réussie entre les CCE français en Turquie, la Chambre de Commerce française basée sur place, la mission Ubifrance et le service économique de l'ambassade de France. Si ce document recense dans le détail les entreprises françaises agissant sur le sol turc, il dresse dans le même temps un panorama complet du marché local, de ses opportunités mais aussi de ses faiblesses. Ce Livre Blanc permet aussi de rappeler que si 300 entreprises françaises sont à ce jour implantées, elles étaient 240 en 2006 et seulement... 15 en 1985 au moment de l'ouverture de la Turquie aux entreprises étrangères.

C'est à la fin des années 1980, en raison de l'évolution de la législation sur les importations, que les entreprises françaises commencent à s'intéresser au marché turc. Toutefois, des pionniers s'étaient déjà illustrés comme Air France, qui a ouvert une ligne Paris-Istanbul dès 1933, ou Renault avec la mise sur pied du constructeur Oyak-Renault en 1969. En 1971, le premier modèle de la firme au losange fabriqué en Turquie quitte la chaîne de la production. Bien entendu, il convient ici de rappeler l'importance du secteur automobile pour le Turquie puisque cette activité représente le premier poste d'exportation pour le pays. A l'issue de l'accord douanier passé avec l'UE en 1996, la Turquie est devenue une plateforme de production de véhicules, Oyak-Renault étant classé comme le premier producteur du pays avec une part de marché proche des 14% en 2010 pour ce qui est des véhicules destinés aux particuliers.

Après le temps des pionniers et un certain tassement au cours des années 1980, a succédé l'arrivée de nouvelles entreprises. Sanofi, Saint-Gobain, Rhône Poulenc ou encore Schneider Electric ont alors fait leurs premières opérations d'implantation dans le pays. Ce mouvement est suivi par la venue d'autres acteurs comme Gan, Carrefour, Sodexo ou Total. Dans le cas de Carrefour, qui a ouvert en 1993 son premier hypermarché, l'entreprise n'a pas hésité à accroître ses implantations et l'année 2008 a vu l'inauguration du 100<sup>ème</sup> supermarché de l'enseigne, qui ouvrait en 2010 son 23<sup>ème</sup> hypermarché !

Le début des années 2000 est quant à lui marqué par l'arrivée de moyennes, voire de petites entreprises. Aux grands groupes succèdent ainsi un certain nombre de petits acteurs spécialisés, que cela soit dans l'électronique de pointe ou le secteur des produits vétérinaires. Dans le même temps, l'implantation progressive d'entreprises françaises s'est accompagnée de l'arrivée d'autres entreprises venues fournir leurs biens ou services aux entreprises déjà installées, comme celles opérant dans le transport ou la logistique.

Si l'on s'intéresse désormais à ce que représente la Turquie pour les résultats et chiffres d'affaires des entreprises françaises qui y sont implantées, on constate que cette part reste modeste. Selon les données fournies par le Livre blanc, la contribution de la Turquie s'établissait en 2010 à moins de 2%. Ce fut par exemple le cas de Peugeot (0,5%), de Total (0,9%), de Valeo (1%) d'Alstom (0,8%) ou encore de Carrefour (1,2%).

Aussi, compte tenu des perspectives de croissance du marché local, et de la possibilité de faire la Turquie une plate-forme d'exportation pour les autres pays de la région, on peut miser sur une augmentation de cette contribution du pays à l'activité des entreprises françaises au cours des années à venir. Faut-il en effet rappeler que ce marché attractif peut jouer sur la complémentarité entre la proximité avec la France, et par extension de l'UE, et son dynamisme économique.

De nombreux secteurs suscitent ainsi un intérêt marqué des entreprises étrangères. On peut ainsi penser au secteur de l'énergie car si 70% du bouquet énergétique turc est à ce jour d'origine fossile, les investissements dans les infrastructures hydroélectriques et les énergies renouvelables figurent dans les priorités d'investissement du gouvernement. Un programme de dotation du pays en réacteurs nucléaires a également été mis sur pied en 2008, programme pour lequel les entreprises françaises du secteur sont à ce jour candidates.

Dans ce secteur jugé stratégique qu'est le nucléaire, et alors que le pays a entrepris depuis 1967 de se doter d'installations à but civil, les entreprises françaises sont confrontées à la concurrence des firmes russes, japonaises ou encore chinoises qui bénéficient des bonnes relations nouées par leurs gouvernements avec le pouvoir en place.

### **Une relation politique distanciée des enjeux économiques**

Sans vouloir délaissier le ton plutôt optimiste employé jusqu'ici, il nous faut toutefois mettre en avant quelques particularités intrinsèques de la Turquie dans sa relation avec la France, et ses acteurs, politiques et économiques. En effet, c'est un euphémisme de dire que la France, et réciproquement la Turquie, ne se sont pas toujours considérées comme des partenaires naturels et évidents au cours des dernières années. D'abord, il y a bien entendu en toile de fond la douloureuse question du génocide arménien que l'Assemblée nationale française a reconnu, sans en citer l'auteur, dans sa loi déclarative du 29 janvier 2011 et dans une proposition de loi complémentaire en avril 2006.

Il y a également eu le refus affiché de voir la Turquie progresser dans les négociations relatives à l'ouverture de 17 des 33 chapitres qui doivent mener le pays à l'adhésion à l'UE. Enfin, certaines orientations prises par la diplomatie turque au cours des deux dernières années, qu'il s'agisse de l'épisode malheureux de la « flottille de Gaza » ou de la tentative conjointe lancée avec le Brésil en mai 2010 de négocier directement avec l'Iran la question de l'enrichissement d'uranium, ont très certainement attisé la méfiance des autorités françaises.

Plus généralement, cette méfiance est de mise depuis l'arrivée au pouvoir en 2002 de l'AKP, un parti islamo-conservateur. Si la Turquie n'est évidemment pas l'Iran, la gestion de ce label d'islamo-conservateur par le gouvernement turc, dans un pays candidat à l'adhésion à l'UE et fortement

attaché à une tradition laïque, a néanmoins suscité d'évidentes interrogations du côté français. Avec quel résultat pour les entreprises et les contrats impliquant des acteurs de l'hexagone ?

On peut en effet penser aux difficultés rencontrées par Gaz de France dont l'éviction en 2008 du projet Nabucco, qui est censé assurer le transport du gaz de la mer Caspienne à l'Europe centrale en évitant la Russie, a largement été attribuée aux positions prises par le gouvernement français s'agissant de la reconnaissance du génocide arménien. D'autres exemples récents d'entreprises françaises mal positionnées, voire totalement exclues de certains appels d'offres, sont venus rappeler que les relations politiques plutôt fraîches entre Ankara et Paris ont pu perturber le positionnement de certaines entreprises françaises dans le pays.

De fait, si la « Saison de la Turquie en France » qui a lieu entre juillet 2009 et mars 2010, a indéniablement permis d'améliorer la connaissance du public français de ce pays, les retombées économiques de cet événement ne semblent pas avoir été à la hauteur des attentes et des ambitions affichées lors de son lancement.

Et quoique l'objectif de Paris soit de porter les relations commerciales bilatérales à 15 milliards d'euros à horizon 2012, soit une augmentation d'environ 3,5 milliards par rapport aux relations de 2010 qui ont atteint 11,6 milliards, ce n'est pas la visite effectuée en février 2011 par le président Sarkozy qui va permettre de donner un nouveau départ à la relation bilatérale franco-turque.

C'est en effet comme président du G20 que Nicolas Sarkozy s'est entretenu avec son homologue turc au cours d'une visite qui n'a pas dépassé 315 minutes (!) comme l'ont rappelé les commentateurs locaux dans leurs éditions du lendemain. « Pas même un ministre » comme le titrait Zaman, l'un des principal quotidien, en référence à l'accueil plutôt timide réservé au président français puisque c'est le maire d'Istanbul et un sous-secrétaire d'état qui ont reçu le président français à la descente de l'avion. Il va sans dire que cet affront protocolaire ne va participer au réchauffement des relations, au moins personnelles, entre le président français et le président turc.

Aussi, pour conclure provisoirement, sachant que les élections présidentielles françaises se tiendront dans maintenant moins d'un an, la question reste posée aux prétendants à la présidence française de savoir comment ils voient l'avenir de relations franco-turques, s'ils veulent les relancer et avec quels projets ?

**Aurélien Neu**

Le 27 mai 2011

[neu.aurelien@yahoo.fr](mailto:neu.aurelien@yahoo.fr)

*Etudiant du Master 212 Affaires Internationales (Université Paris Dauphine), où il prépare sous la direction de MM. les Professeurs Chalmin et Guillochon un mémoire sur « La protection des intérêts stratégiques dans l'Union Européenne », Aurélien Neu est diplômé de l'Institut des Hautes Etudes Internationales en Droit International (Paris II Panthéon Assas - mémoire de recherche sur « L'Union Economique et Monétaire à l'aune de la crise grecque »), et en Histoire Contemporaine (PARIS IV Sorbonne - mémoire de recherche sous la direction du Pr Husson : « Paul Claudel et le Traité de Versailles », obtenu avec mention Très Bien).*

## L'ANALYSE ECONOMIQUE

### L'AFRIQUE DU SUD, UNE PRIORITE POUR LA FRANCE

Par **Maitre Alexandre Malan**

*Avocat au barreau de Paris*

Il y a encore peu, l'Afrique du Sud suscitait un intérêt limité en France. Lorsqu'on évoquait ce pays, il n'était pas rare que l'on se voit répondre : « En Afrique du Sud, oui, mais dans quel pays en Afrique du Sud ? ». Il a fallu attendre le milieu des années 1980 pour que l'Afrique du Sud, en raison de sa politique d'*apartheid*, suscite l'intérêt des milieux intellectuels et politiques.

Certains milieux d'affaires français connaissaient cependant assez bien ce pays, et ce au moins depuis le milieu des années 1960. Le Général de Gaulle avait en effet vu dans la relation franco sud-africaine un moyen de contrebalancer l'influence anglo-saxonne, et surtout britannique, prééminente historiquement, tout en contribuant à la lutte contre le risque communiste.

De fait, les relations entre l'Afrique du Sud et la Grande Bretagne étaient difficiles depuis l'accession en 1948 à l'Indépendance, qui avait vu le parti national, très anti britannique, accéder au pouvoir. La France ne pouvait qu'être accueillie par ce pays, qui lui aussi voyait dans cette relation un moyen efficace de voir s'éloigner sa dépendance vis-à-vis du monde anglo-saxon et plus généralement rompre son isolement sur la scène politique mondiale.

Cette période, puis celle qui suivra (années 1970-1980) permettra l'éclosion d'échanges économiques entre les deux pays, les besoins sud-africains correspondant précisément à des secteurs industriels dans lesquels la France était déjà forte (énergie et armement en particulier, notamment par le biais de transferts de licences). La France constitue alors, avec dans une moindre mesure l'Italie, le premier fournisseur d'armement à l'Afrique du Sud dans les années 1960-1970, l'Afrique du Sud étant de son côté le troisième client de la France dans ce secteur, après Israël et les Etats-Unis. D'importants contrats sont signés dans le secteur des biens d'équipement dans les années 1970 (centrale nucléaire de Koeberg, unités d'oxygène pour la Sasol, fourniture de locomotives électriques pour la *South African Railways*, avions Airbus pour la *South African Airways*, etc).

Au début des années 1980, on estime à quelque 14 milliards de francs les investissements français en Afrique du Sud, soit approximativement 7% du total des investissements étrangers dans ce pays. En retour, l'Afrique du Sud fournira à la France des matières premières (charbon, or), et notamment l'uranium dont elle a besoin pour son programme nucléaire militaire puis civil.

Les sanctions économiques prises en 1985-1986 par le gouvernement français seront d'une efficacité toute relative, les sociétés françaises recourant à des sociétés écran implantées dans d'autres pays, ou en utilisant des filiales déjà implantées localement. De même, de nombreux contrats prévoyaient des transferts de technologie et des licences d'exploitation, qui interdisaient, ou rendaient onéreux, toute dénonciation des contrats.

Il ne s'agit là que d'un résumé succinct des rapports entre les deux pays sur cette période de trente années, qui jette les ponts de la coopération économique entre les deux pays et la création de liens entre les milieux d'affaires.

La fin de l'*apartheid* et l'arrivée au pouvoir de Nelson Mandela permettront la normalisation des relations à la fois économiques et politiques entre l'Afrique du Sud et la plupart des pays tiers, dont la France.

De fait, rien n'interdit plus l'implantation directe des entreprises françaises, qui tireront profit des liens déjà établis par le passé. Au-delà des opérations d'import export, l'investissement direct français sera cependant attentiste en raison de l'incertitude politique découlant de la transition et du soutien dont avait bénéficié dans le passé l'ANC de la part de l'URSS. Mandela avait beau rassurer les milieux d'affaires, l'attente de populations noires en termes de redistribution des richesses était considérable. De fait, et jusqu'à aujourd'hui, le discours officiel sera souvent « à gauche » et l'action économique « à droite », pour reprendre des critères connus du jeu politique français.

Si, avec le recul, la transition économique a été menée remarquablement, l'arrivée au pouvoir de chaque nouveau président sera toujours vue avec appréhension par les investisseurs étrangers, pour Thabo Mbeki et plus encore pour Jacob Zuma. Chacun s'efforcera pourtant de donner des gages aux milieux d'affaires et de conforter les investissements étrangers. Pour autant, les écarts de richesses restent encore aujourd'hui considérables. Certains économistes considèrent que la croissance économique ne suffira pas à les réduire, d'autant que cette croissance s'est ralentie avec la crise (2,8% en 2010, 3,5% attendus en 2011) et préconisent une politique de redistribution des richesses plus audacieuse. La fin de l'hégémonie de l'ANC au profit des partis d'opposition, et notamment l'Alliance Démocratique (DA) qui gagne des électeurs surtout dans les grandes villes, est aussi un facteur d'incertitude alors que l'ANC était ultra majoritaire depuis la chute de l'apartheid.

Pour nombre d'entreprises étrangères, l'Afrique du Sud est un pays stratégique. Par la taille de son marché d'abord, fort de 50 millions d'habitants, et qui a vu l'émergence d'une classe moyenne importante s'ouvrant aux modes de consommation occidentaux (fin 2005 selon *The Sunday Independent*, les Noirs d'Afrique du Sud représentaient plus de la moitié de la classe moyenne, contre 29% en 1994), malgré la persistance d'un important taux de chômage (autour de 25% de la population adulte et 34% de la population active).

Les besoins en infrastructures continuent d'appeler des investissements considérables dans des secteurs où la France est traditionnellement au premier plan (transports publics, énergie, télécommunications, médicaments, chimie, biens d'équipement intermédiaires, etc.).

Pour autant, les entreprises étrangères bénéficient d'infrastructures logistiques existantes de qualité (excellentes routes, ports et aéroports importants), et surtout d'infrastructures bancaires, financières, administratives et judiciaires efficaces. En outre, les entreprises étrangères voient l'implantation locale comme un moyen permettant non seulement de répondre au marché local, mais également de rayonner sur l'ensemble de l'Afrique australe et sub-saharienne. Les investissements locaux bénéficient sur place d'un secteur bancaire et financier solide et largement internationalisé (si les banques françaises sont quasiment absentes du pays, les banques locales ont noué des partenariats avec de nombreux groupes anglo-saxons ; ainsi de la Barclays, qui contrôle la banque ABSA) et délocalisé (certains groupes sud-africains ont entrepris de larges investissements dans des groupes étrangers, à l'instar de la Standard Bank, qui détient 33% de la banque russe Troïka, ou du groupe d'assurance Old Mutual, qui dispose d'importants investissements dans l'immobilier européen).

Enfin, l'Afrique du Sud comptait, en 2010, soixante-six entreprises parmi les cent premières entreprises africaines en termes de chiffre d'affaires.

C'est dire que le dynamisme économique du pays n'est pas seulement tiré par les investissements étrangers, mais aussi par un capitalisme local puissant. La France suit évidemment ce mouvement : l'Afrique du Sud a été retenue parmi les 25 pays prioritaires du commerce extérieur de la France, et est le premier pays d'Afrique bénéficiaire de l'AFD.

Que pèse aujourd'hui la France en Afrique du Sud ? On le sait peu : le pays est le premier client africain de la France avec un volume de 1 732 millions d'euros d'exportations en 2010, plaçant l'Afrique du Sud avant le Nigeria (1 589 millions) et la Côte d'Ivoire (816 millions).

Les besoins sud-africains en produits français sont constitués essentiellement par les biens d'équipements (40%) et les biens intermédiaires (33%), les biens de consommation (13%), l'automobile (7%), les produits agricoles et agro-alimentaires (7%).

La France est le 9<sup>ème</sup> fournisseur de l'Afrique du Sud, derrière notamment l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Chine, les positions françaises s'étant légèrement érodées depuis 2006 et 2007.

En regard, la France est le 16<sup>ème</sup> client de l'Afrique du Sud, position qui s'est elle aussi érodée, notamment durant la crise économique en 2008 et 2009, qui a vu un recul des commandes de matières premières de la part de l'Europe, et un accroissement corrélatif des commandes de la part de la Chine.

Ainsi, selon le *Financial Times*, au cours du premier semestre de 2009, alors que les exportations sud-africaines vers l'Allemagne, le Royaume uni, le Japon et les Etats-Unis plongeaient, la Chine a augmenté ses commandes de chrome et autres matières premières. La Chine est ainsi passée à la faveur de la crise du 6<sup>ème</sup> rang des pays clients de l'Afrique du Sud, au premier rang, et conformément à sa stratégie ailleurs en Afrique, l'"Empire du Milieu" s'intéresse particulièrement aux investissements dans les mines.

Les investissements directs français en Afrique du Sud la placent au 9<sup>ème</sup> rang des pays investisseurs. De nombreux groupes français sont implantés en Afrique du Sud. Ainsi, le nucléaire français est présent en Afrique du Sud depuis plus de 30 ans, avec la centrale de Koeberg, près du Cap, qui est jusqu'à ce jour la seule centrale nucléaire en Afrique. Si l'Afrique du Sud, qui souffre d'un important besoin en électricité, a pour l'instant abandonné son projet d'EPR, ceci s'est traduit par la signature de nouveaux contrats avec Alstom pour la construction de centrales à charbon. EDF forme par ailleurs les ingénieurs sud-africains d'Eskom, opérateur électrique local.

Les Français investissent aussi dans les mines (Total Coal, Areva), la pharmacie (Sanofi-Avenits, Virbac), le pétrole et la chimie (Air Liquide), les équipements électriques (Schneider Electric, Tenesol, Solaire Direct), l'électronique (Thales, Gemalto), les industries de construction (Saint Gobain, Lafarge, Bouygues, Vinci), et les équipements automobiles (Renault, Faurecia, Valeo).

Près de 200 entreprises françaises étaient implantées localement en 2010. Elles bénéficient du soutien de la Mission économique de l'Ambassade, ainsi que de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco Sud-Africaine (FSACCI).

Un programme d'échanges de cadres a également vu le jour sous l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), depuis 2010, et a notamment pour objectif de permettre à de jeunes cadres sud-africains d'effectuer des stages en France auprès de groupes français. L'enjeu est important: renforcer la place de la France dans l'économie locale en favorisant la formation des cadres locaux, afin de satisfaire la demande locale et combler les importantes carences en cadres correctement formés, en particulier dans les secteurs industriels.

On le voit donc, la présence française est relativement forte, tout en demeurant à un rang modeste, si on la compare à la présence britannique (650 000 ressortissants en Afrique du Sud, contre 9 000 Français) et allemande (200 000). A cet égard, la situation de l'Afrique du Sud est illustrative de l'économie française dans le monde: une puissance moyenne, qui sait vendre ce qu'elle a de meilleur, mais qui laisse une place assez faible aux PME françaises, au profit des grands groupes industriels ou aux Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI: 250 à 4999 salariés, et un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros).

Reste que l'Afrique du Sud constitue un enjeu considérable pour les entreprises françaises: les positions traditionnellement fortes de la France en Afrique francophone, ou elle se trouve régulièrement et depuis longtemps en première place des investisseurs étrangers, est à mettre en rapport avec l'importance que constitue le marché sud-africain: alors même que la France n'est qu'à la 9<sup>ème</sup> place des pays investisseurs, ce pays constitue son premier marché africain, loin devant sa zone traditionnelle d'influence.

Les puits d'investissements restent encore considérables, dans un pays pourtant déjà parvenu à un certain niveau de maturité économique. Outre les infrastructures, la santé et les équipements intermédiaires, le secteur de la franchise (notamment dans les produits de luxe) est en forte croissance, l'Afrique du Sud disposant des centres commerciaux les plus importants d'Afrique en taille et en nombre.

Politiquement, l'Afrique du Sud s'est depuis longtemps intéressée à la France en raison de son influence sur les pays d'Afrique francophone. Elle voyait dans l'entretien de bonnes relations le moyen d'améliorer ses positions dans ces pays.

Cette politique est aujourd'hui encore d'actualité, à l'heure où l'Afrique du Sud se positionne habilement en arbitre dans les conflits locaux africains. On l'a vu récemment en Côte d'Ivoire ou en Libye. Les grands groupes sud-africains, qui pour certains d'entre eux ont su amorcer, dès la fin de l'*apartheid*, leur internationalisation, n'ont sans doute pas encore exploré cette relation pour aborder l'Afrique francophone.

C'est dire pourtant que les grands groupes sud-africains commencent à s'implanter avec succès sur les marchés de l'Afrique francophone, ainsi du groupe de téléphonie MTN, implanté en Côte d'Ivoire, Cameroun et Bénin, ou encore des géants sud-africains de la distribution (Pick'n Pay, Shoprite) ou de la santé (Netcare), qui affichent des ambitions africaines, y compris en Afrique francophone. Par leur dynamisme et les ressources du secteur financier et bancaire local, les groupes sud-africains ont les moyens d'assurer leur expansion africaine. Nul doute qu'ils sauront bientôt le faire dans des secteurs où ils sont déjà leaders par le volume de leurs affaires. Mais peut-être n'auront-ils pas besoin des groupes français pour assurer leur développement. La réponse repose certainement sur ce que les français eux-mêmes sauront tirer de ces perspectives de coopération avec les groupes sud-africains.

Reste, il est vrai, que cette expansion est freinée par une pénurie locale de main d'œuvre et de cadres qualifiés, qui rend un tel déploiement pour le moment difficile.

Quel sera l'avenir de cette relation ? Le facteur politique compte évidemment beaucoup. Que se passera-t-il après la mort de Mandela ? Quelle sera la transition de l'après-ANC ? Nul doute que le pays devra encore passer un cap dans l'émergence de sa maturité politique et la consolidation de son modèle multiracial. Nul doute aussi que ce pays restera encore, et pour un certain temps encore, la locomotive de l'Afrique, et qu'à ce titre, il devra rester l'une des priorités françaises dans sa politique économique en Afrique.

Maitre **Alexandre Malan**

*Maître Malan, docteur en droit, est Avocat au barreau de Paris.  
Associé du cabinet Bélot, Malan & Associés (BM Avocats), il est spécialisé en droit international.  
Il travaille notamment sur l'Afrique, et plus particulièrement sur les relations franco-sud-africaines.  
Il est par ailleurs le fondateur du Club Affaires France Afrique du Sud.*

-----

- Pour découvrir d'autres facettes de l'Afrique du Sud : ses communautés humaines, son identité, sa culture et son histoire, sa vie politique et sociale, ses villes et ses régions, ses richesses touristiques,... Philippe Chapleau, journaliste spécialiste des questions de politique internationale et grand voyageur (il a, entre autre, séjourné huit ans en RSA) vient de signer, aux éditions André Versaille, **L'Afrique du Sud de A à Z**, qui donne à voir, à travers plus d'une centaine d'entrées (et plus d'un millier de liens !), le kaléidoscope d'un pays « à la fois prospère et fragile ». 14,90 €. ISBN 9782874951206.

## POINT DE VUE

### VIVRE SANS SATELLITES

Par le Colonel (Air) Jean-Luc LEFEBVRE

De nombreux lecteurs de la revue *Défense nationale* ont découvert le concept de *résilience*<sup>1</sup> à la lecture du Livre blanc sur la défense et la sécurité de 2008. Celle-ci est en rapport avec la capacité d'un pays à *encaisser les coups*, comme apprend à le faire un boxeur.

Selon le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), « *accroître la résilience des institutions démocratiques, de la société et de la vie économique consiste à :*

- *prendre en compte en permanence des hypothèses du temps de crise ;*
- *renforcer la capacité de réaction en la rendant plus rapide et étendue ;*
- *communiquer, informer et alerter la population ;*
- *impliquer les collectivités territoriales, les opérateurs, la population*<sup>2</sup> ».

Dans ce cadre, les moyens spatiaux contribuent à la résilience générale d'un pays en concourant à l'efficacité des secours et en rétablissant au plus vite certains services indisponibles ou perturbés suite à une agression ou à une catastrophe naturelle : télécommunications, moyens de contrôle aérien et de navigation, etc.

Cependant, la notion de *résilience spatiale* évoquée ici ne concerne pas l'espace au service de la résilience, mais bien la manière de s'organiser et de réagir en cas de défection partielle ou totale de moyens spatiaux. Notre civilisation hautement technologique serait terriblement désorganisée par la défaillance ou la disparition du millier de satellites opérationnels pourtant invisibles aux usagers. Cet article est une sensibilisation à cette fragilité particulière et propose quelques pistes d'amélioration de notre résilience spatiale.

Après avoir rappelé la diversité des missions assurées par les satellites artificiels de la Terre, un analyste synthétise leur point commun de la manière suivante :

« *Une caractéristique unique réunit toutefois les éléments de cette constellation bigarrée : sans eux, le monde tel qu'il est aujourd'hui ne pourrait pas fonctionner*<sup>3</sup>. »

Suite à ce constat, et dans l'esprit du Livre blanc, il faut développer notre résilience spatiale. Pour y parvenir, il faut s'entraîner à « vivre sans satellites ». Ce n'est pas totalement impossible, mais sans mesures conservatoires, une telle pratique renvoie les sociétés les plus évoluées au moins trente années en arrière. Comme le montre un humoristique film publicitaire commandité par EUTELSAT<sup>4</sup>, sans satellites, il n'y aurait plus de télévision, plus de prévisions météorologiques, plus de transactions bancaires, plus de navigation assistée, plus de circulation aérienne sécurisée et bien d'autres services modernes seraient sérieusement perturbés.

Il faut donc prévoir un mode de fonctionnement dégradé des services utilisant des satellites, ou bien disposer de moyens de secours. À titre d'exemple, il n'est pas inutile de continuer à imprimer des cartes et à apprendre à s'orienter avec une boussole, de manière classique.

Si on ne le fait pas, dans une vingtaine d'années, toute une génération devenue totalement *spatiodépendante* sera à la merci de la moindre défaillance accidentelle ou provoquée des systèmes spatiaux.

---

<sup>1</sup> Les termes présentés en caractères italiques sont définis dans le mini-glossaire joint.

<sup>2</sup> Site Internet du SGDSN, [http://www.sgdsn.gouv.fr/site\\_rubrique108.html](http://www.sgdsn.gouv.fr/site_rubrique108.html).

<sup>3</sup> FOUCART, Stéphane, Cahiers du « *Dossiers & Documents n°398* », *Le Monde*, juin 2010, p. 1.

<sup>4</sup> *La vie sans satellite*, EUTELSAT, 2008. Ce film, qui emprunte l'idée de scénario du grand succès cinématographique *Bienvenue chez les Ch'tis*, conte les déboires d'un personnage muté dans une région « sans satellite ».

La Chine reste discrète sur ses mesures de résilience spatiale. En revanche elle n'hésite pas à communiquer sur sa récente décision de recruter une armée de pigeons voyageurs. Un officiel chinois a notamment expliqué à la télévision nationale que « dans la guerre moderne, le pigeon est indispensable<sup>5</sup> ». Justifiant le recrutement de 10 000 pigeons voyageurs, le militaire colombophile a affirmé que ces volatiles sont un moyen de communication plus efficace sur les courtes et moyennes distances que les signaux électromagnétiques soumis aux brouillages<sup>6</sup>. Prudence ou intoxication, l'avenir des télécommunications militaires nous l'apprendra.

Notons cependant qu'une nation capable de confier ses communications vitales aux pigeons est plus facilement en mesure de se passer de satellites qu'une puissance qui n'a pas envisagé de solution de secours. De plus, les ramiers ont ceci de supérieur aux « Spoutnik » qu'on peut toujours en faire son repas après avoir lu le message, ce qui est particulièrement pratique pour les assiégés !

Le terme de résilience apparaît également dans le document officiel de politique spatiale américaine<sup>7</sup> qui lui donne une interprétation sensiblement différente de celle qui est définie précédemment. Il y est question de résilience des engins spatiaux eux-mêmes et des infrastructures associées<sup>8</sup>. Même s'ils réalisent des exercices de fonctionnement en mode dégradé, les Américains n'imaginent pas un monde totalement dépourvu de satellites, tant ils sont intégrés à leur référentiel culturel aux côtés de la restauration rapide, de la voiture puissante et du pavillon individuel climatisé.

Soyons clairs, la résilience qu'il convient de développer consiste bien à apprendre à se passer de tout soutien spatial, au moins pour ce qui concerne les fonctions vitales d'un État. En la matière, ce sont encore les pays les moins développés qui sont naturellement les plus *spatiorésilients* !

Aussi, l'auteur de ces lignes incite le lecteur à s'entraîner à vivre une journée entière sans l'usage des satellites, ce qui signifie sans *géonavigateur*, sans télévision (même reçue par câble ou par réseau hertzien terrestre), sans retrait bancaire (synchronisé par satellite) et bien entendu, sans prévisions météorologiques...

Instituer « une journée nationale sans satellites » serait en définitive une mesure salutaire de nature à renforcer notre résilience globale.

**Colonel (air) Jean-Luc LEFEBVRE**

*Responsable de programme du domaine d'étude :*

*« Pensée stratégique et nouveaux concepts »*

*Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM)*

#### • MINI-GLOSSAIRE DE LA RÉSILIENCE SPATIALE

**Géonavigateur** : système d'aide au déplacement individuel ou à la conduite de véhicules utilisant les indications de géolocalisation par satellite pour permettre le repérage et proposer un ou plusieurs itinéraires.

**Résilience** : volonté et capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeures, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable. Elle concerne non seulement les pouvoirs publics, mais encore les acteurs économiques et la société civile tout entière<sup>9</sup>.

**Résilience spatiale** : volonté et capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences de défaillances majeures ou de la destruction d'un grand nombre de moyens spatiaux, puis à rétablir rapidement la capacité de la société et des pouvoirs publics à fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable.

**Spatiodépendance** : situation de dépendance des moyens spatiaux pour assurer les fonctions vitales d'une organisation, d'un État, d'une société ou d'une civilisation.

**Spatiorésilience** : capacité d'une organisation, d'un État, d'une société ou d'une civilisation à organiser et à s'entraîner pour assurer la continuité de ses fonctions vitales en cas de défaillance partielle ou totale des moyens spatiaux.

**Spatiorésilient** : qui peut se rendre indépendant des moyens spatiaux.

<sup>5</sup> MOORE, Malcolm, « China trains army of messenger pigeons », *The telegraph*, 2 mars 2011.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> President of the USA, *National space policy of the United States of America*, 280510, p.9 : « Assurance and Resilience of Mission-Essential Functions ».

<sup>8</sup> Ibid : *Such efforts may include enhancing protection and resilience of spacecraft and supporting infrastructure.* »

<sup>9</sup> *Défense et Sécurité nationale, Le Livre blanc*, Paris, Odile Jacob - La documentation française, juin 2008, p. 64.

### **LE MARCHÉ DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN AMÉRIQUE DU SUD : UN ELDORADO VERT ?**

Par **Antoine de Prémonville**

Quotidiennement, des dépêches nous mettent en garde sur les conséquences de l'envolée des cours des matières premières, dopés par l'appétit insatiable de ces pays dont les taux de croissance en font pâlir d'envie plus d'un. La corrélation entre la croissance économique et celle des besoins énergétiques semble en effet étroite. Or, si aucune alternative crédible et efficace à la matrice énergétique actuelle n'est trouvée, il y a fort à parier que la planète connaîtra sinon la panne sèche, du moins une situation profondément inégalitaire dans laquelle seuls auront de l'énergie les plus riches... ou les mieux préparés.

En la matière, le continent sud-américain semble avoir pris conscience de ces enjeux depuis plusieurs années déjà, alors même que ses propres ressources énergétiques lui assurent régionalement, sinon l'autosuffisance du moins d'appréciables apports. Toutefois, les projections relatives au ratio consommation d'énergies/réserves n'incitent globalement pas à l'optimisme. Ainsi les pouvoirs publics des principaux États d'Amérique du sud ont-ils favorisé l'émergence d'un marché régional des énergies renouvelables dans le but de satisfaire leurs besoins futurs, mais aussi de développer les industries locales et l'emploi, en attirant des capitaux qui se traduisent par autant de points de croissance supplémentaires.

Au-delà des débats relatifs à leur efficacité ou à leur impact écologique réel ou supposé, force est d'admettre que les énergies renouvelables constituent un marché colossal en pleine expansion avec lequel il faut dorénavant compter en Amérique du sud. Les acteurs locaux et étrangers l'ont compris et profitent d'un contexte favorable tant sur le plan idéologique qu'économique, quoiqu'ils n'aient pas tous pour seule préoccupation la défense de l'environnement. Avec un brin de cynisme, l'on pourrait même se demander si, pour certains, l'écologie ne serait pas réduite au rang de prétexte marketing, avec l'avantage d'être universellement plébiscité.

#### **Morphologies du marché sud-américain**

Les États d'Amérique du sud ne sont pas tous logés à la même enseigne concernant les énergies renouvelables. Fondamentalement, l'on pourrait distinguer trois catégories de pays en fonction de leurs atouts respectifs et de leurs contraintes géographiques. La première regrouperait les pays les moins avancés et/ou les moins peuplés qui ont actuellement d'autres préoccupations en matière de développement et/ou qui n'ont pas les moyens de mettre en place d'aussi coûteuses structures. Inversement, leur éventuel intérêt pour ces filières peut être confronté à la réticence des investisseurs qui peuvent craindre un manque de débouchés faute de consommateurs solvables. Gardons à l'esprit que certaines solutions s'adressent en priorité aux régions rurales isolées les moins développées, et donc les plus pauvres.

Un deuxième groupe engloberait des pays connaissant un niveau de développement élevé, qui se heurtent à l'épuisement de leurs ressources naturelles, mais dont les caractéristiques géographiques ne permettent pas d'envisager les énergies renouvelables comme une solution de grande ampleur.

Enfin, des grands pays comme le Brésil et l'Argentine, qui ont une faible densité de population et disposent de vastes étendues de terres libres dans des régions "vides", peuvent consacrer des ressources foncières importantes à la production d'énergies renouvelables à grande échelle. De tels

efforts permettent non seulement de couvrir une part conséquente des besoins nationaux, mais également de dégager des excédents exportables. Pour ces pays, les énergies renouvelables ont cessé de n'être qu'un impératif de sécurité nationale ; ils intéressent directement la balance commerciale. Le biodiesel argentin, qui inonde les marchés européens au point de paralyser les producteurs locaux, notamment en Espagne, en est le parfait exemple. Cette classification se veut plus indicative que véritablement restrictive dans le sens où chaque pays constitue un cas d'espèce et que certains d'entre eux, comme la Colombie, peuvent se trouver à la charnière des deux dernières catégories.

Aidés par des plans nationaux et des dispositions légales qui fixent des objectifs définis de pourcentages d'énergies renouvelables à atteindre dans leurs matrices énergétiques respectives, les investisseurs locaux et étrangers peuvent être tentés d'identifier ces pays comme des « Eldorados verts ». Qu'il s'agisse des biocarburants au Brésil et en Argentine, de l'hydroélectrique en Colombie ou du photovoltaïque au Chili, les perspectives de profits ne manquent pas pour les firmes étrangères. Force est d'ailleurs de constater que des grands groupes renommés du « vieux continent européen » ont su habilement tirer profit des vagues de privatisations initiées dans les années 1990 pour s'attribuer des parts de marché confortables dans certains pays du Nouveau Monde, au point d'y devenir des acteurs incontournables.

Quoique les contrastes climatiques soient affirmés et ne permettent pas l'expression de toutes les technologies « vertes » dans des conditions optimales partout, l'on remarque qu'aucune technologie n'est une parfaite inconnue dans l'un ou l'autre de ces pays, fut-ce à titre expérimental. Que l'éolien soit plus développé dans un pays venteux, ou l'hydroélectrique dans un pays généreusement irrigué de fleuves n'est alors qu'une question de bon sens. Cependant, aucune énergie « verte » ne saurait apporter à elle seule de solution globale ; c'est pourquoi il convient d'aborder le problème de la matrice énergétique par le biais d'un panel modulable qui permettrait d'actionner des solutions de rechange en cas d'aléas climatique (*Niño/Niña*) ou de variations saisonnières (éolien, solaire).

À ce sujet, il convient de garder à l'esprit les difficultés rencontrées par l'hydroélectrique du fait des sécheresses qui influent directement sur le fonctionnement des centrales. L'hydroélectricité, qui joue depuis longtemps à des degrés différents selon les avantages géographiques un rôle fondamental dans les bouquets énergétiques respectifs, pourrait connaître des mutations profondes. Tous les experts tablent sur un accroissement des capacités dans les années à venir, mais peut-être plus sous la forme traditionnelle de grandes centrales couplées à des barrages de rétention formant de vastes lacs artificiels. Outre la question des pénuries d'eau, les investisseurs s'interrogent sur le coût financier important supposé par ces installations, tandis que des pans entiers de l'opinion publique dénoncent le « coût environnemental ». Sur ce point, ces dernières années ont vu l'émergence d'une conscience écologiste qui tolère de plus en plus difficilement que des paysages sauvages exceptionnels soient irrémédiablement altérés au nom de la croissance économique. Traduit dans les urnes, une telle préoccupation pourrait peser lourdement sur le développement futur des politiques énergétiques nationales.

C'est pourquoi il est probable que l'avenir de l'hydroélectricité passera davantage par l'installation de "Petites Centrales Hydroélectriques" (PCH) le long de fleuves secondaires, qu'à des complexes gigantesques comparables à la centrale Itaipu sur le fleuve Paraná, la plus grande jusqu'à l'achèvement du barrage des Trois-Gorges en Chine (2006). De faible puissance (< 30MW), les PCH ne créent généralement pas de lac artificiel. Si leur impact environnemental est moindre que celui des grandes structures, leur incapacité à stocker l'eau les rend tributaires du débit des fleuves qui les traversent, ce qui peut supposer des oscillations dans la production d'énergie au cours de l'année.

### **Des solutions insuffisantes pour passer le cap de l'après-pétrole**

Compte tenu des habitudes de consommation actuelles qui prennent pour modèle un mode de vie occidental peu économe en énergies, les pays émergents d'Amérique du sud ne devraient pas se résoudre à accepter facilement un nouveau modèle de développement fondé sur la restriction et l'énergie chère. En effet, la publicité autour des énergies produites par les filières renouvelables

n'insiste pas sur les surcoûts très importants qui grèvent cette électricité et lui interdisent toute compétitivité raisonnable en face des énergies fossiles ou nucléaires. Or, pour les populations les plus pauvres qui aspirent à une amélioration de leurs conditions de vie, la satisfaction des besoins primaires l'emporte sur le respect de valeurs écologistes.

Partant de ce constat, il est certain que les dirigeants politiques éviteront autant que faire se peut de promouvoir un "mix énergétique" beaucoup plus cher qu' "avant" afin de ne pas encourir la déroute électorale dans des pays où le populisme constitue une réalité politique. A moins que la question ne fasse consensus, ou que les consommateurs n'aient d'autre choix que d'adopter ces technologies – songeons aux communautés rurales isolées non raccordables aux réseaux centraux, il est à peu près certain que les pouvoirs publics n'auront d'autre choix que d'accompagner cette transition « verte » en proposant des subventions ; aides dont le coût sera de toute façon supporté par les contribuables.

Qui va payer la facture ? Les consommateurs accepteront-ils une envolée des prix de l'énergie ? Les entreprises renonceront-elles à leurs marges pour « sauver la planète » ? Les pouvoirs publics voudront-ils prendre en charge les coûts annexes dont nul ne veut être tenu pour responsable (études d'impact, promotion de la filière, aménagements des sites, démantèlement, recyclage des unités en fin de vie) ? En admettant que cette volonté existe, elle ne suffit pas à produire la capacité *ex nihilo* ; qui *pourra* payer ? Les économies de ces pays peuvent-elles se permettre de telles dépenses ? Acceptera-t-on de considérer les énergies renouvelables comme un thème prioritaire au point de réduire les surfaces de terres cultivables pour les denrées alimentaires ? Comment concilier le risque de *stress* alimentaire, à l'image de ce que connut le Mexique à cause de l'éthanol produit à partir du maïs (« affaire des tortillas »), avec des promesses de campagne visant à garantir la sécurité alimentaire ? Souvenons-nous de la promesse du président Lula da Silva qui souhaitait que chaque Brésilien puisse faire trois repas par jour. De telles réflexions ne sont pas anodines car l'avenir de certaines politiques énergétiques « vertes » en Amérique du sud dépendra largement des réponses qui leur seront apportées.

Au-delà de la question cruciale de la volonté politique, se pose également la question du pragmatisme opérationnel : les énergies renouvelables permettront-elles de réaliser cet objectif implicite qui leur fut assigné qui est de permettre la transition énergétique, ou ne constitueront-elles qu'un pis-aller tout juste bon à retarder la panne générale ? En l'état actuel des choses, la réponse est plutôt pessimiste étant donné les faibles rendements des filières « vertes » eu égard à la demande. Certes, des progrès sont réalisables, prévisibles même si l'on considère que de nombreuses technologies effectivement opérationnelles appartiennent à la "première génération". En outre, des filières telles que la biomasse ou la géothermie n'en sont encore qu'à leurs balbutiements et pourraient jouer un rôle important dans un futur proche.

Toutefois, aujourd'hui, à moins de couvrir des territoires entiers de panneaux photovoltaïques, de consacrer le plus clair des surfaces cultivables aux biocarburants et de semer des éoliennes jusqu'à la haute-mer, l'autosuffisance énergétique ne saurait être assurée par le biais des seules filières actuellement identifiées d'énergies renouvelables. D'ailleurs, les projections des gouvernants ne s'y trompent pas en ne les considérant que comme des forces d'appoint, non négligeables certes, mais qui n'interviendront qu'en complément de ressources fossiles ou hydroélectriques de grande ampleur. En témoigne le regain d'intérêt pour le charbon, pourtant assimilé dans les consciences à un produit polluant par excellence mais plus abondant.

Partant du constat que ni les énergies fossiles, ni les énergies renouvelables ne devraient suffire à couvrir l'intégralité des besoins énergétiques de l'Amérique du sud, il sera indispensable de trouver une "alternative à l'alternative" pour satisfaire le reliquat. Compte tenu des limites structurelles des énergies renouvelables, cette troisième filière devra impérativement fournir, de façon stable et durable, de grandes quantités d'énergie tout en étant capable de répondre ponctuellement aux défaillances de la filière "verte". Pour cette raison, et en dépit de la mauvaise presse dont il souffre actuellement, le nucléaire pourrait tirer son épingle du jeu et jouer à moyen/long terme ce rôle bien spécifique dans les zones non sismiques. Ajoutons que la filière nucléaire est en pleine mutation et que les technologies dites de quatrième et de cinquième génération suscitent de grands espoirs – pour mémoire, l'EPR de Flamanville appartient à la troisième génération. Le parc nucléaire sud-américain actuel est certes très réduit, mais une telle situation n'a rien d'irréversible.

## **Des énergies « renouvelables », « vertes » ou « durables » ?**

Il est de coutume d'employer l'expression « énergies vertes » s'agissant des énergies renouvelables. Or, l'étude des faits doit nous conduire à nuancer le propos car nous sommes bel et bien en présence de deux concepts distincts. Une énergie « verte » est une ressource naturelle (vent, soleil, courants marins, géothermie) qui n'affecte pas l'environnement car ne produit pas de pollutions telles que les rejets carboniques. Cependant, les filières industrielles qui utilisent ces sources d'énergie « vertes », les énergies renouvelables, peuvent être polluantes. Non seulement la construction des installations suppose une consommation d'énergies fossiles, mais de nombreux produits chimiques difficilement recyclables entrent dans la composition de certains produits phares tels que les panneaux photovoltaïques et les aérogénérateurs.

Notons que si la question du coût du retraitement de ces déchets n'est que rarement évoquée, elle devrait se poser avec une acuité croissante avec le retrait programmé à moyen/long terme de ces installations tout juste inaugurées. Que dire aussi des barrages de rétention qui servent à alimenter les centrales hydroélectriques ! Non seulement la production de ciments, employés dans des quantités considérables, génère d'importantes émissions de CO<sub>2</sub>, mais les lacs artificiels engloutissent des surfaces notables d'écosystèmes fragiles.

Depuis quelques années des mouvements populaires, au Chili notamment, demandent – et obtiennent parfois – l'annulation de certains grands projets dont les enjeux se chiffrent en milliards d'euros. Le président Lula lui-même dût faire des concessions sur les biocarburants lors des dernières élections présidentielles pour contrer l'ascension du parti Vert, opposé aux monocultures extensives. Toujours est-il que la polémique autour de ces derniers, qui vire à la querelle d'experts sur fond de crise alimentaire mondiale, ne permet pas au profane de savoir si leur production permet réellement de réduire le niveau des émissions de gaz à effet de serre.

Le pragmatisme froid pourrait nous amener à faire fi de ces questions. Peu importe que les énergies renouvelables soient bonnes ou mauvaises pour l'environnement puisque le marché existe. Certes, les filières représentent des enjeux économiques considérables en termes de capitaux, d'emploi, de mise en valeur de régions isolées. Tout aussi indéniable est le poids politique que représentent certains de ces groupes de pression et qui interdit vraisemblablement toute volte-face radicale et soudaine des politiques énergétiques. Toutefois, on ne doit pas totalement écarter l'hypothèse d'un retournement des opinions publiques, et même son opposition déclarée, si la science devait démontrer un impact environnemental négatif de la filière.

En outre, le marché n'est pas à l'abri d'une surchauffe susceptible de provoquer une crise d'une ampleur difficilement calculable. Le marché des biocarburants, qui est étroitement lié à celui du pétrole et des denrées alimentaires, a connu au cours de la dernière décennie de nombreuses fluctuations qui se sont révélées calamiteuses pour les producteurs, obligeant les États à les soutenir financièrement.

Enfin, les investisseurs ne doivent pas se laisser aveugler par les mirages d'effets d'annonces extraordinaires qui font état de projets innombrables. Dans certains pays pourtant considérés comme les plus impliqués, les projets effectivement réalisés sont en effet très limités et ne permettront sûrement pas d'atteindre les objectifs annoncés. En outre, la crise financière mondiale risque fort de réassigner les crédits de certains projets à des plans sociaux ou économiques plus immédiats. Même si le marché des énergies renouvelables est porteur en Amérique du sud, il convient de distinguer soigneusement les capacités réelles des pays de projets fantasmés d'Eldorados verts qui nient le réel.

Autrefois, la recherche de l'Eldorado poussa nombre d'intrépides Européens avides de gains faciles à aller se perdre toujours plus loin dans les profondeurs d'un monde inconnu. Un monde qui n'existait pas plus hier qu'aujourd'hui.

**Antoine de PRÉMONVILLE**

*Diplômé en droit international et en langues étrangères appliquées, Antoine de Prémonville termine actuellement un Master 2 d'intelligence économique à l'université Lyon III.*

## [ILS EN ONT PARLE](#)

### › Les Chrétiens d'Orient et le « printemps arabe »

Comment les Chrétiens d'Orient traversent-ils le « printemps arabe ? Ont-ils lieu de se réjouir ou de s'inquiéter de ces révolutions « de jasmin » (en Tunisie) ou « de lotus » (en Egypte). Les réponses sont diverses et il fallait l'expertise des journalistes et des correspondants de la revue mensuelle "[Il est vivant](#)", sous l'autorité clairvoyante d'[Henri Couraye](#), son rédacteur en chef-adjoint, pour en dresser le bilan provisoire dans sa livraison de mars.

Car si, comme la plupart des Musulmans, les Chrétiens ont été heureux de la chute des régimes dictatoriaux », la situation est loin d'être stabilisée : des exactions ont déjà eu lieu (églises brûlées, heurts mortels entre Coptes et Musulmans au Caire,...), même si dans d'autres villes et en Tunisie, la solidarité a souvent été plus forte que les différences "religieuses". Sans apporter toutes les réponses (qui le pourrait à ce stade ?), ce dossier pose les bonnes questions.

### › La guerre des monnaies

Les déséquilibres financiers internationaux croissants (déficits américains vs excédents chinois, japonais ou allemands) ne peuvent que favoriser, non seulement des inquiétudes, mais renforcer certains gouvernements, pour doper la compétitivité de leur économie nationale, à volontairement affaiblir leur monnaie sans trop se soucier des tensions monétaires induites.

De telles attitudes pourraient conduire à une véritable « guerre monétaire ». C'est tout le sujet du dernier dossier (n°3-011) du bimensuel économique « [Problèmes économiques](#) \* » qui examine successivement les relations entre crise et guerre des devises, le rôle et la place du dollar – et les conséquences de sa « fuite » dans les déséquilibres mondiaux, et s'interroge sur l'inévitabilité d'un « affrontement des monnaies » et la responsabilité de la « monnaie de réserve ».

\* En vente en kiosque et dans certaines librairies. Tél. 01 40 15 70 00 et 10

### › L'attaque informatique sur Bercy, Matignon... et l'Elysée

La nouvelle équipe de rédaction du quotidien [L'Hémicycle](#) \* n'a pas tardé à se signaler et à marquer intelligemment sa différence : dans son n°403, le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), Patrick Pailloux tire sans se dérober les enseignements de cet « incident » dans un entretien passionnant.

Il y décrit précisément les modes opératoires des *hackers*, décidés à « franchir les barrières de sécurité » censées protéger la messagerie de Bercy, « en utilisant des virus ciblés, conçus à cette fin et indétectables par la plupart des antivirus » (sic). Quelque 150 ordinateurs des services centraux ont ainsi été « contrôlés pendant plusieurs semaines, cependant que des tentatives d'intrusion étaient repérées sur les serveurs de Matignon et de l'Elysée.

Des mesures correctives et de renforcement ont bien entendu été prises, sachant qu'elles ne suffisent pas toujours et quelles ne remplacent pas la vigilance des utilisateurs. L'Anssi déploiera donc d'importants moyens pour « sensibiliser les décideurs publics (et privés) afin que cet enjeu soit connu et pris en compte, au niveau adéquat.

Un autre article fait un point complet sur les (vraies) perspectives de l'EPR après Fukushima.

\* 44 rue Blanche 75009 Paris Tél. : 01 55 31 94 20 - Twitter : @lhemicycle

### › Les manœuvres iraniennes en Amérique latine

L'Iran, dont on savait déjà la « relation étroite » avec le Venezuela, ne cesse d'étendre, avec volontarisme et une certaine efficacité semble-t-il, son influence et ses réseaux dans nombre d'autres pays en Amérique latine, ce qui ne manque pas d'inquiéter les Etats-Unis.

La très sérieuse, très renseignée mais trop discrète *Security Defense Business Review*\*, toujours dirigée avec doigté par Alain Establier, a consacré un long article aux « manœuvres iraniennes en Amérique latine » dans sa livraison d'avril.

Sans en révéler... les révélations, on signalera quand même qu'il y est question du Venezuela comme « zone de repli des terroristes du Hezbollah », de l'attrait de l'Iran pour les marchés solvables

d'Amérique du Sud, et donc des buts économiques, diplomatiques et stratégiques (au sens militaire du terme), poursuivis par l'Iran en « s'implantant en Amérique latine ». Passionnant... et inquiétant.

Dans la même livraison, on lira aussi avec intérêt l'entretien très complet que le Général Boelli, actuel patron de la Direction du Renseignement Militaire, a accordé à la revue, sur les missions actuelles, l'organisation et les relations de la DRM avec les autres « services » de l'Etat en charge du renseignement, ainsi qu'avec les industriels de défense. Eclairant.

\* [www.securitydefensebusinessreview.com](http://www.securitydefensebusinessreview.com) et/ou : 09 77 19 76 40.

### › **La protection des données personnelles**

« La vie privée est entrée dans la vie des affaires par la porte historique de la collecte des données personnelles », elles-mêmes omniprésentes, trop souvent volontairement, parfois à son insu. Dès lors, comment les protéger quand elles interfèrent ou risquent avec la vie des entreprises ? Quelles doivent être les approches de ces dernières vis-à-vis de ces données personnelles et de leurs propriétaires, dans un monde en connexion informationnelle permanente ? Qui doit s'en préoccuper dans l'entreprise, et agir, et comment, avec quels moyens, dans quel cadre juridique ?

Autant de questions abordées et traitées précisément dans le n°9, d'avril dernier, de la revue *Juriste d'Entreprise Magazine\**, dont nous avons déjà signalé la qualité dans nos précédents cahiers. Plusieurs experts, juristes et praticiens du droit de l'entreprise s'attachent à y répondre, sous différents angles, comme ceux de la relation entre le CIL et la direction juridique du responsable du traitement, du rôle du correspondant « informatiques et libertés », du traitement des transferts des données personnelles hors de l'Union européenne, et de « l'illusion » de leur protection dans d'autres cadres juridiques étrangers, de la géolocalisation des salariés, et de la connaissance et de la protection... des clients de l'entreprise, en particulier dans le secteur bancaire.

\* [www.afje.org](http://www.afje.org) et/ou : 01 42 61 53 59.

### › **Le « printemps arabe » et les chaînes satellitaires**

Dans son numéro 10 couvrant la période d'avril à juin, presque exclusivement consacré aux « révolutions dans le monde arabe », la revue *Moyen Orient* \* publie un intéressant et très documenté article sur les « outils d'influence et facteurs de puissance » que sont devenues les chaînes satellitaires régionales, ces dernières années et particulièrement ces derniers mois, au Moyen Orient, entendu au sens large de la Mauritanie à l'Iran, et au-delà, à l'international.

Elles ont prouvé, écrit son auteur, journaliste spécialiste des médias arabes, leur influence sur les plans politique, diplomatique et stratégique, « au point d'avoir de réelles incidences sur les relations internationales elles-mêmes ». Jusqu'à, poursuit-il, « imposer de repenser les médias par la géopolitique », les chaînes satellitaires ayant « perturbé l'équilibre des forces ainsi que les sources d'influence en présence ». Les gouvernements régionaux, bien souvent surpris, se servent à leur tour des chaînes transnationales « comme des instruments de *soft power* », capables de toucher, on l'a vu, plusieurs millions de personnes simultanément.

Tous les pays se lancent aujourd'hui dans une nouvelle « bataille des ondes », en y investissant parfois des sommes considérables, mêmes si l'écart entre les budgets respectifs reste immense, comme d'ailleurs la qualification des personnels qui les servent, comme le souligne également cet article, tout à fait passionnant.

On lira aussi, dans ce même numéro, un article éclairant sur les interrogations du régime syrien face à une contestation qu'il n'avait, lui non plus, pas envisagé, ni dans son émergence, ni dans son ampleur.

\* [www.moyenorient-presse.com](http://www.moyenorient-presse.com) et/ou [contact@areion.fr](mailto:contact@areion.fr)

### › **L'interculturel, passeport pour l'internationalisation des PME**

Parce que la croissance est souvent « ailleurs », s'internationaliser est devenue une nécessité pour nos entreprises, qui doivent, dès lors « intégrer la dimension interculturelle à leur stratégie d'internationalisation », celle-ci ne relevant pas seulement du bon sens consistant à respecter l'"autre" pour favoriser l'échange. La découverte de la culture des affaires du pays cible, en amont du projet, et l'acceptation de la différence permettent aussi d'éviter malentendus, contresens et erreurs de jugement... ».

C'est pourquoi *Accomex*\*, la revue d'analyse et de réflexion sur les marchés extérieurs de la CCIP, a consacré le dossier principal de son numéro de printemps aux moyens adéquats pour mettre en œuvre une stratégie cohérente et performante afin, entre autres objectifs, de développer sa compétence interculturelle, de se conformer aux codes et usages culturels du pays cibles, de constituer et de diriger une ou des équipes interculturelles, ou de bien réussir ses négociations à l'international.

Tous écrits par de véritables experts du sujet, ces articles sont complétés et « poursuivis » dans le même numéro par sept exposés de « cas concrets », appliqués à différents pays et régions du monde (Afrique sub-saharienne, Chine, Etats-Unis, Europe centrale, Inde, Japon, « marchés musulmans ») culturellement différents de la France, tous écrits sur un mode très pratique et concret.

\* Contact : [accomex@ccip.fr](mailto:accomex@ccip.fr)

### › **Un Etat palestinien en 2011 ?**

La question peut (enfin) être posée sereinement, alors que les Nations Unies... et l'Europe sans doute, vont la mettre à l'ordre du jour de leur calendrier du deuxième semestre 2011. *Carto*\*, la revue du « monde en cartes », l'explore donc sous toutes ses facettes, dans son numéro 5 daté de mai-juin, et y répond en remettant en perspective l'histoire du peuple de ce pays « à qui l'existence même est déniée depuis des décennies ».

Mais *Carto* « s'attaque » également au cas de Mayotte, devenue il y a quelques semaines, le "nouveau-dernier" département français ; à l'Egypte après le référendum constitutionnel ; à la Libye à travers ses relations politiques et économiques (celles qui demeurent) avec le monde extérieur ; aux Chrétiens d'Orient, dont l'avenir est en suspens ; ainsi qu'au Timor oriental, trop loin de France, sans doute, pour que l'on en parle jamais.

\* [contact@areion.fr](mailto:contact@areion.fr)

### › **L'évolution de la formation commando du CNEC**

Les formations d'aguerrissement au combat, si elles sont anciennes, ont toujours évolué et représentent aujourd'hui un enjeu majeur pour la diffusion d'une culture d'armée professionnelle et pour la préparation opérationnelle des soldats avant leur engagement dans les conflits.

Le Centre national d'entraînement commando (CNEC), « impliqué dans les profondes restructurations conduites par le ministère de la Défense » et conscient du rôle original et unique qui reste le sien au sein du réseau des écoles de l'armée de terre (auquel il appartient depuis 1964 !), vient de publier, avec le soutien des - non moins originales et militantes - éditions l'Esprit du Livre, un premier cahier\* d'information et de réflexion sur les enjeux liés à la maîtrise de « l'évolution de la formation commando ».

Les différents articles qui en composent le dossier principal permettent de faire connaissance avec les différentes « gammes et facettes » de la formation commando, tant sur le plan pédagogique que technique, et de mieux percevoir la portée et l'utilité des différentes qualifications que viennent acquérir au CNEC officiers, sous-officiers et militaires du rang des différentes armées.

Ce premier cahier est enrichi d'articles complémentaires sur l'actualité du réseau des centres d'aguerrissement d'outre-mer (Cecap, Fenua,...) ; le Cnec vu de West Point ; les origines du centre et son organisation actuelle.

\* Il peut être commandé auprès de son éditeur, à l'adresse suivante : [fmbe@espritdulivre-editions.com](mailto:fmbe@espritdulivre-editions.com)

## NOTES DE LECTURE

*EPEE présente ici des ouvrages récemment parus, traitant d'intelligence économique, de stratégies d'influence et de puissance, de protection des patrimoines, de prévention des risques et de gestion des crises, de communication (au sens large) et de management d'entreprise (toutes thématiques au cœur des métiers d'EPEE), mais aussi de prospective, de relations internationales, de géopolitique et de géoéconomie, des sciences et techniques, des civilisations et des courants de pensée, de démographie et d'histoire, dont la connaissance et la compréhension s'imposent aux décideurs économiques et politiques.*

### ◇ INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE, RENSEIGNEMENT ET INFLUENCE

- **LES « HUSSARDS NOIRS » DE LA GUERRE ÉCONOMIQUE**

Cet ouvrage, original et inattendu, vient à point pour combler un vide dans l'une des composantes les moins connues de la guerre économique : la présence et le rôle des avocats spécialisés en intelligence économique, « acteurs devenus indispensables de toute stratégie de conquête ou de défense des marchés ».

Nous avons salué en son temps, dans notre cahier n°15, la publication de l'ouvrage réalisé à l'initiative et sous la direction du professeur Antoine Masson, qui décrivait « les stratégies juridiques des entreprises », dans le contexte mouvementé de la « nouvelle compétition économique ». Il y était beaucoup question, déjà, des relations étroites entre le monde de l'intelligence économique et celui du droit.

Le livre que nous donne aujourd'hui Maître Manoir du Juaye le complète, ô combien !, en rendant accessible à un plus large public, dans un style enlevé, souvent teinté d'humour mais qui ne cède rien quant au sérieux de la présentation des faits, plusieurs "dossiers" ayant justement été le champ clos d'affrontements, rarement feutrés d'ailleurs, entre « *snipers* en robe noire ».

En évoquant les aspects strictement juridiques des duels ayant opposé Greenpeace au groupe Areva ; les producteurs de Champagne à Yves Saint Laurent et quelques autres « marques » pour utilisation jugée abusive du label « Champagne », puis à l'Andra qui souhaitait enfouir des déchets radioactifs... sous les vignobles ; les opérateurs de téléphonie mobile entre eux et avec, d'une part la puissance publique, et d'autre part les « autorités » de régulation du secteur ; les associations bretonnes de protection de l'environnement et l'Etat, garant du respect des normes européennes et à ce titre jugé responsable de la prolifération des algues vertes ; les avocats européens tenants de la *civil law* à leurs collègues anglo-saxons héritiers de la *common law*, son auteur (lui-même avocat – français – à la Cour, membre du Collège de l'Académie de l'IE, intervenant à l'ENA et dans plusieurs écoles de commerce), sait s'en détacher pour raconter, d'une manière très vivante, comment ces avocats construisent leurs argumentations puis les développent à l'audience, et avec quels succès...

Certes, leurs motivations peuvent être différentes, « certains sont mus par le lucre, d'autres par idéalisme ou par envie d'exposition médiatique » ; mais leur objectif reste commun : faire gagner leurs clients respectifs.

Et l'on s'accorde avec lui sur le constat que la compétition économique ne peut plus se concevoir « sans reconnaissance, au moins implicite, du rôle prépondérant des avocats et du droit ». "Nos amis américains" l'ont compris avant nous (rappelle-t-il dans l'un des plus denses et passionnants chapitres de l'ouvrage consacré à la guerre du droit, nous l'avons dit, entre propagandistes respectifs de la *common law* et de la *civil law*), qui ont fait du droit « une arme redoutable » de la guerre économique.

Et qui ont également dû admettre la communication, souligne t-il dans son savoureux et grinçant « prétoire à l'heure de la com' », comme une arme devenue nécessaire, le "faire-savoir" comptant parfois autant que le "savoir-faire" juridique et procédural. Mais que l'on se rassure : les avocats français ont vite appris, et au delà des "ténors" efficaces, médiatisés – et redoutés – notre pays ne manque pas de robes noires douées pour défendre les intérêts français dans ces différents domaines, sachant user avec talent des mêmes armes que leurs confrères étrangers.

A condition, toutefois, d'être soutenus dans la durée par une puissance publique soucieuse de maintenir l'influence économique française à l'international, et à ce titre désireuse et capable de s'opposer à l'expansionnisme juridique anglo-américain.

*Les robes noires dans la guerre économique, de Maître Thibault du Manoir de Juaye, aux éditions Nouveau Monde. 290 pages au format 14 x 22,5 cm. 21 €. ISBN 9782847366013.*

## ◇ PRÉVENTION ET GESTION DES CRISES

### • **DIMENSIONS, ACTEURS, MOYENS ET DEFIS DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE**

De l'affaire Enron, dont le montant de la fraude a dépassé 10 milliards de dollars, au simple vol interne commis par un employé, en passant par les arnaques "pyramidales" du financier Earl Jones (50 millions de dollars canadiens sur 158 investisseurs...) ou l'escroquerie "à la Ponzi" de Bernard Madoff (\$ 65 milliards !), les crimes économiques nous surprennent et nous interrogent par leur multiplication, leur ampleur, leurs coûts directs et toutes leurs autres conséquences "collatérales".

Leur variété, l'imagination sans cesse renouvelée des criminels en col blanc et l'ingéniosité des modes opératoires mis en œuvre interpellent – ou devraient interpellier – tous les acteurs concernés ou impliqués dans la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et de valeurs patrimoniales, la confiscation, le financement du terrorisme, la corruption, les organisations criminelles, les infractions contre le patrimoine, la délinquance en entreprise, la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants. C'est dans cette optique – dans ce dessein, pour reprendre un terme issu du droit pénal – que cet ouvrage a été élaboré et rédigé par 21 spécialistes, magistrats, policiers, analystes financiers, avocats, responsables "éthique et conformité" d'entreprises, philosophes, juristes, économistes, criminologues européens et canadiens.

Autour de trois lignes de questionnements interdépendantes : les formes de ces crimes et leur ampleur ; l'efficacité des lois et mesures de prévention mises en place ; leurs "artisans-organiseurs". Ainsi que du « vide éthique » qui subsiste autour de ces sujets, dont la reconnaissance « devrait nous obliger à plus de rigueur pour appeler un crime économique, un crime ».

Et c'est justement l'un des articles sur ce sujet que nous voudrions d'abord signaler : signé de Patrice Meyer-Bisch, il explique pourquoi et comment il convient – et n'est pas trop tard – pour rétablir « un lien exigeant entre notre économie politique et les droits de l'Homme, les normes fondamentales de la modernité », quand notre économie perd ses valeurs, les règles juridiques étant perçues comme des freins au libéralisme, au risque de comportements irrationnels maximalistes de profits, au détriment d'autrui.

Car c'est en amont que l'on peut se prémunir de la criminalité économique, écrit-il, « là où les valeurs sont requises pour définir la mission des différents acteurs économiques, privés et publics et civils ».

Un écho lui est donné par Brigitte Henri, qui sur le double dossier du blanchiment et de la corruption, plaide pour une harmonisation internationale qui au-delà du judiciaire, doit être également politique, économique financière et juridique, « sur fond de consensus social (...), la corruption traduisant indiscutablement une forme d'abaissement moral individuel et collectif, en plus d'une altération progressive de l'Etat contre lesquelles le citoyen a le sentiment de ne pouvoir faire grand-chose ».

On signalera encore, et enfin, la qualité d'analyse, la clairvoyance du jugement et la force d'expression de la contribution de Xavier Raufer, consacrée à ces « figures nouvelles du crime organisé » que sont

d'une part les « hybrides », véritables « monstres de nocivité » nés « de la proximité, des affinités et des échanges de services » entre groupes terroristes et groupes criminels organisés ; et d'autre part les « mégagangs », clans criminels d'autant plus dangereux qu'ils sont encore trop souvent « folklorisés » : à la fois entités territoriales – aujourd'hui mondialisées – et « généralistes du crime », récentes, cohérentes, hyper-violentes et très disciplinées.

***La lutte contre la criminalité économique : réponses interdisciplinaires à un défi global***, sous la direction d'Etienne Blais et Bertrand Perrin, aux éditions L'Harmattan - Schulthess Editions Romandes. 325 pages au format 15,5 x 24 cm. 31€. ISBN 9782296126848.

- **LA COMPLEXITÉ COMME MÉTHODE DE GESTION DES RISQUES**

Fruit d'un travail initié en 2003 par Raymond Moch (sous-directeur honoraire au Collège de France et Conseiller scientifique de l'Institut Bull) dans le cadre du groupe "Risques et Complexité", cet ouvrage dense mais facile à lire – et tellement utile !, poursuit le même objectif : réfléchir à la relation entre risques et complexité dans nos sociétés modernes.

Rédigé sous la direction de Jean-Louis Nicolet, expert honoraire près la cour d'appel de Versailles, il rassemble de nombreuses réflexions et analyses rédigées par des ingénieurs, des économistes, des financiers, des magistrats, des haut-fonctionnaires, des médecins, des philosophes,... sur des facettes différentes du sujet : l'association des deux mots et concepts afférents de risques et de complexité aurait-elle seulement pour effet de lier l'un à l'autre ? Crée-t-elle une relation nouvelle ? Les risques naîtraient-ils de la complexité ? La complexité serait-elle source de risques ? Ou au contraire pourrait-elle donner un sens nouveau, plus fort à cette expression ?

Sont abordés les notions de complexité, de chaos, d'émergence, de menaces, de durabilité, de résilience, de compétences, de hasard, de normalité et d'éthique, en quatre grandes parties principales consacrées à l'accroissement du risque de la complexification des systèmes, à l'amélioration de la maîtrise des risques, à la gestion des risques dans les systèmes complexes, et à l'omniprésence des risques. Une solide conclusion, très ouverte comme il se doit, établit les relations entre éthique et complexité.

L'Intelligence Economique n'est ici pas oubliée : elle fait l'objet d'un article de Christophe Dubois-Damien intitulé « intelligence économique et intelligence des risques », de la lecture duquel il ressort que les organisations doivent « dépasser la simple IE pour installer une intelligence des risques, l'IE étant un mode de fonctionnement dont l'objectif est de défendre l'information stratégique...

La conclusion de l'ouvrage est que les deux notions de « risque » et de « complexité » ne sont pas antinomiques. Au contraire, elles apparaissent « liées, tissées, indissociables et complémentaires, s'enrichissant et s'éclairant l'une l'autre ». Au point qu'il s'avère, selon nos auteurs, que la réponse la plus pertinente pour un organisme vivant ou un système soumis aux risques liés à son environnement est justement... « d'accroître son propre niveau de complexité ».

***Risques et complexité***, sous la direction de Jean-Louis Nicolet, aux éditions L'Harmattan. 420 pages au format 15,5 x 24 cm. 38 €. ISBN 9782296132214.

## ◆ **RELATIONS INTERNATIONALES ET MONDIALISATION**

- **LA MALÉDICTION DES MATIÈRES PREMIÈRES A ENCORE FRAPPÉ**

La XXV<sup>ème</sup> édition du rapport annuel Cyclope sur les marchés mondiaux était très attendue. Dans un contexte économique international mouvementé tout au long de l'année 2010, et toujours instable au premier trimestre 2011, le suivi et le décryptage de l'évolution des prix des matières premières

restent en effet fondamentaux et indispensables. Et Cyclope constitue, plus que jamais, l'un des outils *ad hoc* les plus fiables et utiles.

Rédigé par une équipe internationale de plus d'une cinquantaine d'experts réunis par et autour de Philippe Chalmin, professeur à l'université Paris-Dauphine, ce rapport embrasse ainsi 5 trimestres d'actualité et d'activité d'une centaine de marchés internationaux : financiers (boursiers, de taux, de dérivés,...) ; industriels (automobile, engrais, pâtes à papier, semi-conducteurs et textiles) ; de matières premières (tempérées et tropicales, des produits de la mer aux grains, des oléo protéagineux aux métaux rares, du tabac au concentré de jus de pomme !) ; de l'énergie (pétrole, uranium, électricité, bioéthanol,...) et des services (tourisme, fret maritime, marchés du carbone et marché de l'art), pour chacun desquels il fournit une description de ses évolutions (production, échanges, importations, prix, jeux des acteurs,...), en inscrivant celles-ci dans leur contexte global (historique, tendances, prospective). De très nombreux encadrés intelligents éclairent ces récits sur des points particuliers, rendant leur lecture très vivante.

Des analyses les précédant dans ce volume de plus de 700 pages, rassemblées sous l'intitulé « le printemps des peuples et la malédiction des matières premières », il ressort, entre beaucoup d'autres les constatations suivantes : d'abord, que le concept d'économie-monde (cher à Fernand Braudel) est devenu une réalité ; ensuite, que le décollage économique de près de la moitié de l'humanité constitue « l'immense bonne nouvelle » du changement de siècle ; mais que cette période a également confirmé l'intuition que les matières premières pouvaient être une malédiction pour les pays qui en disposent naturellement et les exporte. Aux exceptions notables que sont encore aujourd'hui le Chili (et son cuivre), la Norvège (et son pétrole) et la Malaisie (avec son étain et son caoutchouc), Chalmin et "ses" experts n'ont hélas pas de difficultés à opposer, parmi d'autres, les affres de l'Algérie, de la Côte d'Ivoire, de la Libye, de la Russie et du Venezuela...

Force est de constater aussi que « le centre géographique de cette nouvelle économie-monde s'est déplacé (...), de quelque part entre les Etats-Unis et l'Europe, vers le Pacifique », New York et Londres pâlisant pendant que Shanghai et Singapour entraînent dans la lumière. L'Europe, quant à elle, réalisant son intégration autour d'une monnaie "unique" (et non "commune", comme imaginée initialement) qui allait progressivement devenir son boulet.

Enfin, Cyclope s'interroge sur le futur d'un "monde sans gouvernance", sur cette tant vantée mondialisation, aujourd'hui sans régulation aucune, malgré la multiplication des « *G summits* » et les facilités de communication entre les dirigeants des Etats qui les composent.

***Cyclope. Rapport sur les marchés mondiaux en 2011, sous la direction de Philippe Chalmin, aux éditions Economica. 740 pages au format 18,5 x 25,5 cm. 125 €. 9782717860344.***

- **L'IMPRIMÉ, AUXILIAIRE DE LA DIPLOMATIE ET VECTEUR D'INFLUENCE**

Depuis les années 1870 et l'apparition d'une authentique diplomatie culturelle dans le monde, le livre constitue l'un des vecteurs les plus puissants pour affirmer le « prestige national » ou pour exercer une influence sur l'opinion nationale ou sur celle de pays tiers. Jusqu'à devenir tout à la fois un relais de la politique extérieure de certains Etats, un outil élaboré de transferts culturels mais aussi parfois de propagande, et un vecteur d'acculturation.

Cet ouvrage singulier rappelle comment ces « appareils de la diplomatie culturelle sont apparus et tente de dégager leurs spécificités nationales. Ses auteurs y analysent les contacts et transferts culturels internationaux » en y plaçant le livre à sa juste place, « non pas pour se focaliser sur son contenu et ses auteurs, mais plutôt pour saisir les ressorts de sa circulation (...) au travers d'échanges éditoriaux empruntant les canaux diplomatiques, au carrefour de réseaux où collaborent les milieux intellectuels privés et les institutions publiques ».

Quels sont ces institutions, ces acteurs, et les instruments de ces échanges? Quelle place y occupe plus spécifiquement le livre, qu'il s'agisse de campagnes de distribution de volumes, de soutien à certaines entreprises éditoriales, ou encore de la mise en œuvre de politiques de promotion de la langue ou de

mise en valeur du patrimoine littéraire national ? Telles sont quelques-unes des questions qui sont abordées au fil des nombreuses contributions regroupées dans ce volume.

Elles tendent à démontrer l'importance déterminante des échanges du livre dans la diplomatie culturelle (...) qui, loin de s'effacer au profit de logiques spécifiquement marchandes, prend une nouvelle configuration avec les débats très contemporains entraînés par la politique de numérisation de *Google* » ...débats loin d'être clos.

On y voit ainsi le rôle que peut jouer le « livre imprimé » lorsqu'il est conçu pour être « le représentant d'intérêts collectifs ». « Moins effrayant qu'une arme, moins agressif qu'une expédition », il pouvait, jusqu'à une période récente, se parer des vertus inhérentes au livre de culture, de science ou d'éducation... même s'il n'en poursuivait pas moins des buts communs aux autres moyens de la diplomatie.

Aujourd'hui l'empressement, pour ne pas dire l'acharnement mis par le moteur de recherche *Google* et l'énorme entreprise qui en est propriétaire, à vouloir numériser toutes les bibliothèques du monde en démontre l'étonnante vitalité et la place qu'il tient encore – heureusement – dans notre univers.

*La diplomatie par le livre*, sous la direction de Claude Hauser, Thomas Loué, Jean-Yves Mollier et François Vallotton, chez Nouveau Monde Editions. Résumés en anglais, biographies des auteurs. 485 pages au format 14,5 x 23,2cm. 49 €. ISBN 9782847365412.

## ◇ GEOPOLITIQUE ET CONFLITS

- **PETIT ATLAS – ALARMANT ! DE LA NOUVELLE CHRISTIANOPHOBIE**

Alarmant, en effet, car si le phénomène n'est hélas pas nouveau, il prend depuis quelques années des proportions tout à fait extraordinaires. Et les faits et les chiffres que cite abondamment Alexandre del Valle (et derrière les chiffres, ici, on parle de la mort ou de la survie de centaines de milliers d'hommes et de femmes), en attestent avec une force singulière.

Ce panorama de « la seule forme d'intolérance religieuse permise, banalisée, encouragée même (...) est celle qui frappe le christianisme et en premier lieu l'Eglise catholique », fait véritablement frémir. La « diabolisation croissante » de la religion chrétienne, la « révolte envers le christianisme et les Chrétiens » qui entraînent chaque année la mort de milliers de ces derniers « tués pour la seule raison qu'ils sont Chrétiens », est ici décrite dans toute son ampleur.

Très récemment, les attentats commis contre les coptes en Egypte, à l'occasion du Nouvel An, puis les pogroms perpétrés contre eux après la « révolution de printemps », n'ont fait que mettre en lumière la situation des Chrétiens, depuis des dizaines d'années, dans les mondes musulman (où ils sont « constamment menacés par des islamistes terroristes et persécutés par l'application stricte de la charia »), mais aussi hindouiste, bouddhiste et communiste.

La litanie (si l'on ose dire...) des persécutions dont les Chrétiens sont, comme aux premiers siècles, les victimes est assez éloquente et sinistre : plans d'épuration religieuse, impôts forcés, brimades et vexations, rétablissement de la dhimitude, obstructions administratives, discriminations juridiques, « lois – à sens unique – contre le blasphème », confiscations et vols de biens fonciers, interdiction d'exercer certains emplois, racket, extorsions, arrestations, procès (pour pratique illicite d'un culte sans autorisation, pour prosélytisme,...), conversions forcées, emprisonnements, expulsions, immigration forcée, enlèvements, lynchages, pogroms, flagellations, lapidations, viols, amputations, « transferts d'organes » (sic), assassinats. Del Valle n'a d'ailleurs pas eu –hélas !, de difficulté à trouver des exemples de chacune d'elles, dans divers pays, et pendant les seules dernières années, le phénomène s'amplifiant, s'accéléralant même.

C'est le cas – mais qui en a parlé ?, dans plusieurs des pays « libérés » par les « révolutions » du « printemps de jasmin », où les Chrétiens semblent servir de nouveau et sinistre défoir aux nouvelles majorités religieuses qui s'y sont faites jour.

La christianophobie dans chaque pays musulman fait l'objet d'un développement particulier, bien sûr pas seulement au Proche et au Moyen Orient, mais aussi au Maghreb, en Afrique noire (Soudan), en Turquie (et donc au nord de Chypre), dans les Balkans (en particulier au Kosovo), en Iran, en Asie centrale (Turkménistan, Ouzbékistan), en Inde et en Asie – musulmane – de l'Est (Pakistan, Afghanistan « en tête », en Asie bouddhiste (où partout sévit, au mieux, la répression religieuse), en Indonésie évidemment et pas seulement au Timor oriental et aux Moluques) et jusqu'aux dites « paisibles et séduisantes » Maldives !), où les Chrétiens locaux « pratiquent leur culte au risque de se faire emprisonner ou tuer s'ils sont découverts, le culte catholique étant « simplement prohibé ».

Del Valle (géopolitologue, enseignant à l'Université de Metz et chercheur associé à l'Institut Choiseul) rappelle également la persistance et la prégnance de la christianophobie communiste (Corée du nord, « champion mondial de la christianophobie », Chine, Cuba) et souligne enfin – *ultima sed non minima* – la montée en puissance de la christianophobie « occidentale et européenne », sans doute la plus incompréhensible *a priori*, « moins spectaculaire (...), d'avantage intellectuelle, morale ou sociale, mais auxquelles formes de violences « douces » s'ajoutent des attaques plus « visibles » : profanations de tombes et d'églises, attaques de lieux de cultes, de clergés, ou de manifestations religieuses publiques, comme les pèlerinages, les processions,...

L'auteur s'interroge *in fine*, et nombre des ses lecteurs le feront avec lui, sur les causes de ce « nouvel enseignement de la haine », sur ces théories qui font aujourd'hui des Chrétiens (comme hier des Juifs, qui le demeurent encore), des boucs-émissaires contre lesquels il est aisé – et peu risqué – de défouler ses rancunes et sa violence.

Cette nouvelle christianophobie ne reposerait-elle pas, écrit-il, sur « cette idée si simpliste, si dangereuse et si répandue, selon laquelle la religion chrétienne serait la pire de toutes, la plus inexcusable, tout simplement parce que l'homme occidental, qui l'a répandue par ses conquêtes ou la colonisation, l'a faite sienne (...), légitimant toute violence à son encontre en tant que réaction à une violence première infligée par l'homme blanc occidental » ?

Mais s'il dit vrai, comment évitera-t-on le pire ?

***Pourquoi on tue des Chrétiens dans le monde aujourd'hui ? La nouvelle christianophobie, d'Alexandre del Valle, aux éditions Maxima. 360 pages au format 15,5 x 23 cm. Annexes, glossaire et index. 23,80 €. ISBN 9782840016946.***

## ◆ TERRORISME ET CRIMINALITÉ

### • ET SI AQMI CONFISQUAIT LA "RÉVOLUTION" LIBYENNE ?

A quelques heures de « boucler » ce vingtième Cahier, nous recevions cet ouvrage, dont l'auteur et l'éditeur ont assez donné de preuves de leur sérieux pour que nous décidions de le lire pour le présenter sans attendre septembre, date de parution du Cahier n°21. Car son sujet, non seulement, s'inscrit dans l'actualité la plus brûlante mais le traitement qui en est fait doit être le plus largement connu, et le plus vite.

Que n'a-t-on pas déjà écrit, en effet, sur AQMI, Al Qaïda au pays du Maghreb islamique ? Sous ces quatre lettres s'est révélée il y a quelques années une organisation terroriste, franchisée par le "holding" Al Qaïda et qui a déjà revendiqué des enlèvements, des tortures, des assassinats, des attentats meurtriers sur un territoire, en zone sahélo-saharienne, plus grand que l'Europe et, de fait, quasi incontrôlable.

L'une des premières raisons de dévorer cet ouvrage est donc d'en savoir plus sur les origines de cette organisation, sur ses objectifs, ses soutiens, ses chefs, et la réalité des menaces qu'elle représente.

Pour nous y aider, Atmane Tazaghart, écrivain et journaliste-grand reporter algérien basé à Paris nous ouvre ses archives et nous fait partager sa connaissance approfondie du mouvement historique créé par Ben Laden, et d'AQMI, sa « franchise » africaine, depuis ses débuts dans le « lucratif

commerce des otages » ; de son essor dans « le banditisme djihadiste » ; de ses liens avec le GIA algérien puis avec le GSPC et les réseaux Medjatti ; de la montée en puissance de ses émirs au Sahel, et de son implication dans les « révolutions arabes » du printemps 2011, en particulier en Libye.

Et c'est là, probablement, que l'ouvrage est à la fois le plus novateur et le plus passionnant : il fait état, en effet, documents originaux et incontestables à l'appui, du soutien sans faille d'AQMI aux « insurgés libyens ».

Qu'on en juge, à la lecture de ces quelques extraits du communiqué de trois pages portant en haut de chaque page et à la fin du texte le sigle d'Al-Andalus, l'organisme de propagande chargé de la diffusion des messages d'AQMI : « *Appui et soutien à la révolution de nos frères libres, descendants d'Omar al-Mokhtar (...) aux héros de Benghazi et aux braves de Derna, El-Beida, Tripoli, Tobrouk et Ghat (...) aux tribus libres des Warfala, Zintan, Magharha, Misrata, Touareg et autres.... Nous sommes heureux de votre révolution et de votre glorieux soulèvement, qui annonce l'aube prochaine qui verra la fin du despote. (...) Nous assurons notre soutien et notre aide (!) à la révolution libyenne dans ses justes revendications et nous déclarons à notre peuple en Libye : nous sommes à vos côtés, nous ne vous abandonnerons jamais (...). Nous donnerons tout ce que nous possédons pour vous venir en aide (...) et nous n'avons pris les armes que pour vous défendre face à ces despotes (...). Nous appelons le peuple libyen à résister et à être patient, à continuer son djihad et sa révolution jusqu'au renversement du despote assassin, car ceux d'entre vous qui mourront, mourront en martyrs* ».

Ainsi reçoit-on ici confirmation des craintes qui s'étaient faites jour, mais jusque là sans preuves, de l'implication et du soutien idéologique, logistique et militaire, d'AQMI, et donc d'Al Qaïda, au mouvement d'insurrection libyen.

Dès lors, dans le contexte chaotique actuel, comme l'écrit Tazaghart, « le rêve angélique d'une alternative démocratique, sous l'égide du "conseil national de transition libyen", risque fort de se transformer en cauchemar (...). L'après Kadhafi s'annonce comme un saut dans l'inconnu et les pires scénarios sont à craindre : guerre civile, affrontements tribaux, éclatement du pays, menace djihadiste (...), émergence d'une nouvelle Somalie à une heure de vol de l'Europe ».

On ne saurait mieux dire...

**AQMI. Enquête sur les héritiers de Ben Laden au Maghreb et en Europe**, d'Atmane Tazagarth, aux éditions Jean Picollec. 240 pages au format 13,5 x 21,5 cm. Nombreux documents en annexes, index des noms et des organisations. 18 €. ISBN 9782864772491.

- **LA CORRUPTION, MALADIE HONTEUSE DES MARCHANDS DE CANON**

A en croire le dernier rapport de l'ONG suédoise SIPRI, le chiffre d'affaires des 100 premières firmes mondiales productrices d'armement aurait atteint 400 milliards de dollars en 2009, soit 19 % de plus qu'en 2002 et 8 % de plus qu'en 2008. Chaque année, les exportations mondiales d'armement se situent entre 50 et 60 milliards de dollars et la France reste le quatrième vendeur d'arme au monde.

Dans ce contexte, les « transferts d'armements » assurent des centaines de milliers d'emplois dans les pays vendeurs, généralement au Nord. Dans les pays acheteurs, le plus souvent au Sud, les armes servent à dissuader des adversaires potentiels ou à conduire des guerres.

Et à enrichir les élites... Car les contrats de ventes d'armes donnent traditionnellement lieu à des commissions occultes considérables. Et quand les industriels refusent de pratiquer la corruption, leurs carnets de commandes se tarissent... Fin mai, on apprenait ainsi que le groupe britannique BAE Systems allait devoir acquitter le paiement d'une amende de 79 millions de dollars à l'administration américaine pour « ne pas lui avoir déclaré des "versements illicites" à des acheteurs d'armement entre 1990 et 2007 ».

Jean Guisnel, journaliste au Point, spécialiste du monde de la défense et du renseignement, nous donne ici à lire l'une des ses plus longues et denses enquêtes, l'une des plus sensibles aussi, sur le « côté obscur » des industries d'armement. Au fil des différents chapitres d'un ouvrage qui fera date, il dévoile les ressorts de ce monde régi par le secret et révèle le rôle de représentants de commerce

très particuliers : ceux qui agissent dans l'ombre pour « huiler les rouages » en reversant aux décideurs une partie des sommes que leur État paiera pour acquérir des armes.

D'où des portraits de personnages hauts en couleur, qui n'ont qu'un désir : devenir riches. D'où, surtout, une cascade de révélations sur les dessous de quelques récents grands marchés d'armement, où les responsables politiques ont joué souvent un rôle déterminant. Depuis le méga-scandale de corruption de l'affaire British Aerospace en Arabie saoudite, jusqu'aux rétro-commissions de la vente de sous-marins français au Pakistan en passant (parmi d'autres) par les mésaventures du *Rafale*, toujours invendu à l'export...

On peut rester souvent interdit, à le lire, devant le cynisme et de l'appât au gain de nombre de décideurs : "informateurs-relais", commerciaux et négociateurs, "intermédiaires" et entremetteurs, mais aussi politiques, diplomates, officiers généraux et banquiers, d'un milieu qui sait se faire discret autant que se protéger, « la discrétion et le secret restant des gages de la réussite des contrats d'armement ». Mais s'il est vrai, comme l'écrit Guisnel, que plus de 10% de la valeur des contrats « aboutissent dans la poche des corrompus »...

Dans une longue conclusion, qu'il faudra relire (et faire lire) « à l'heure où les institutions internationales prétendent "moraliser" ces marchés », Guisnel s'interroge sur « l'impossible moralisation » du *business* des armes : peut-on vendre « proprement ce type d'équipements ? » ; peut-on choisir ses clients, entre despotes et dictateurs ? Comment distinguer entre commissions et pots de vin ?, « La corruption est-elle une drogue ? », sans toujours pouvoir apporter de réponse.

Mais comme l'on dit, poser la question...

***Armes de corruption massive. Secrets et combines des marchands de canons***, de Jean Guisnel, aux éditions La Découverte. 390 pages au format 15,5 x 24 cm. Notes et index. 22 €. ISBN 9782707153074.

## ◆ ECONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

- **DES BONS ET DES MAUVAIS USAGES DES PRODUITS DÉRIVÉS**

Voici un livre que nombre d'entre nous attendaient depuis longtemps. Pour avoir travaillé au quotidien, plusieurs années durant, sur les marchés à terme de matières premières, l'auteur de ces lignes atteste que l'ouvrage de Laurent Jacque est non seulement extrêmement clair et pédagogique, mais qu'il comble une lacune étonnante. Peu d'ouvrages en français, à notre connaissance, sont aussi précis, complets... et impartiaux sur un sujet aussi polémique.

Car le sujet, ce sont les *forwards*, les *futures*, les *options* et autres *swaps*, ces contrats financiers très "techniques" regroupés sous le terme générique de "produits dérivés" : monstres froids, fauteurs de troubles économiques, boucs émissaires de chaos bancaires, « armes financières de destruction massive » pour les uns ; instruments nécessaires de couverture et d'assurance, outils anti-risques, piliers de l'ingénierie financière moderne, « havres de paix boursiers » (sic) pour les autres.

Après avoir rappelé l'historique et donné les définitions nécessaires de ces quatre familles différentes de contrats, dans une introduction limpide et enlevée, Jacque, professeur-titulaire de la Chaire de Finance internationale à la *Fletcher School of law and Diplomacy* de la *Tufts University*, entraîne ses lecteurs dans la narration et l'analyse des débâcles qui ont secoué le marché des « dérivés » depuis plus d'un siècle, entraînant d'innombrables et retentissantes faillites.

Avec neutralité et honnêteté, il raconte comment des banques, des compagnies d'assurance, des courtiers, des *traders*, mais aussi des multinationales manufacturières et des collectivités locales (!), ont perdu le contrôle de leurs opérations, « que leur faute soit due à une ingénierie financière défailante, un audit désuet, un système de contrôle des risques bancal, une mauvaise gouvernance ou une supercherie des négociants escrocs ».

Ce faisant, il démystifie « la pseudo-complexité des produits dérivés » et de leur ingénierie ; il nous donne aussi un guide précieux pour l'avenir, appelant tous les acteurs (et leurs clients...) à beaucoup plus de vigilance et de contrôle des risques. Car si « la sagesse collective des marchés financiers devrait rendre ce livre inutile », les leçons des errements qu'il décrit semblent ne pas toutes avoir été tirées par tous les protagonistes, volontairement ou non.

Jacque émet donc un certain nombre de « recommandations » pour les entreprises industrielles et commerciales (comme la fixation d'objectifs clairs aux gestionnaires de la trésorerie, le strict respect des limites de position et de pertes de *trading*, un *reporting* quotidien honnête et sans défaut, un audit rigoureux et systématique,...) ; pour les institutions financières ; pour les investisseurs ; et pour les autorités de tutelle (qui ont trop souvent failli ces dernières années).

Un seul regret (juste un seul), au moment de refermer – provisoirement – cet ouvrage maintenant indispensable : malgré la prééminence pour ne pas dire l'omnipotence de la langue anglaise dans l'univers des marchés financiers, on aurait apprécié que des notes de bas de page, ou un lexique en fin d'ouvrage proposé (à défaut de les faire apparaître dans le texte) les traductions en français des termes techniques, économiques, bancaires et financiers utilisés.

Car ces traductions existent, et sont même régulièrement mises à jour ou "rafraichies" par la Commission spécialisée de terminologie et de néologie en matière économique et financière, l'une des composantes de la Commission générale (française) de terminologie et de néologie \*\*.

Mais au regard des nombreuses qualités du travail de Laurent Jacque, on s'en consolera...

\*\* [dglf@culture.gouv.fr](mailto:dglf@culture.gouv.fr)

***Les produits dérivés et les grands désastres financiers. Ingénierie défaillante et supercherie, de Laurent L. Jacque, aux éditions Economica, collection Finance. 330 pages au format 15,5 x 24 cm. Nombreux tableaux et graphiques, index et bibliographie. 29 €. ISBN 9782717860160.***

- **POUR RENOUVELER ET ADAPTER LES PRATIQUES ENTREPRENEURIALES**

Cet ouvrage collectif s'adresse à ceux qui estiment aujourd'hui nécessaire « de renouveler les pratiques managériales » ainsi qu'à ceux « qui désirent y participer », en réfléchissant au rôle de l'entreprise, en prenant de la distance par rapport à certaines pratiques managériales actuelles, en testant et en validant des « pistes alternatives ».

Pour les auteurs de ce livre dense et souvent ardu, certaines pratiques managériales ne sont en effet « plus adaptées aux récentes considérations des entreprises ». Il leur semble donc nécessaire de « renouveler le domaine du management afin de mieux prendre en compte les aspects sociaux, éthiques et environnementaux des organisations ».

Leur ouvrage propose donc une « vision alternative » de l'entreprise et du management qui, sans renier les atouts du capitalisme et de la liberté d'entreprendre, met l'accent sur les responsabilités individuelles dans un environnement qui voudrait les ignorer.

Il revisite, en s'inspirant de disciplines aussi différentes que la sociologie, la psychologie ou l'anthropologie, les concepts de gouvernance, de performance sociétale et de changement organisationnel ; il présente ainsi des formes alternatives de management appliquées à la finance, aux télécommunications, à l'informatique ou à l'industrie ; il explore enfin des solutions opérationnelles concrètes.

Deux développements ont particulièrement retenu notre attention. L'« esquisse d'un alter management entrepreneurial » proposé au chapitre 7 par Pierre Gensse explore plusieurs pistes pour en finir avec l'emprise de la finance sur l'entreprise et la financiarisation de l'économie, en promouvant au contraire un capitalisme entrepreneurial tourné vers l'entreprise et non vers les

marchés, la réduction des taux de rendement, la lutte contre la spéculation, l'amélioration du contrôle des risques, l'application de nouvelles règles prudentielles, la modification du modèle de croissance, et la réforme de la régulation financière.

Jean Galanos présente pour sa part au chapitre 10 les résultats de ses recherches pour l'amélioration de la coordination des fonctions complémentaires de prévision et de pilotage, la première « projetant une planification dans l'avenir », la seconde permettant de s'adapter en permanence aux conditions immédiates de l'environnement. Il plaide ici pour l'utilisation des outils prévisionnels comme référence du pilotage, ce qui induit « un changement fondamental dans la logique du management ».

***L'alter management**, ouvrage collectif sous la direction de Line Bergery, aux éditions Hermes-Lavoisier ; collection Management, société et technologie. 300 pages au format 16 x 24 cm. Bibliographie par chapitre thématique. 85 €. ISBN 9782746231535.*

- **COMPRENDRE ET UTILISER LES MARCHÉS FINANCIERS DU CARBONE**

Depuis 2005 et l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto et les débuts de l'*Emission Trading System* (ETS), « l'univers financier international » a vu naître, croître... et embellir (?) en Europe, un petit nouveau, celui de la "finance carbone".

Un univers pas encore impitoyable, mais dans lequel les pouvoirs publics jouent un rôle primordial en fixant les plafonds d'émission, maîtrisant ainsi l'offre de quotas.

Mais au fait, de quoi parle-t-on ? C'est d'abord à cette question que répondent Laurence Pico, docteur en géographie de l'environnement globale de l'Université Paris IV-Sorbonne (et diplômée de l'Ecole nationale d'Assurances) et Laurent Daniel, diplômé de l'Ecole Polytechnique (et du MBA d'HEC), en présentant les origines du concept, depuis les premières discussions internationales sur le climat jusqu'à la définition et la mise en œuvre des instruments économiques de lutte contre le réchauffement ; en décrivant avec minutie le cadre réglementaire de la finance carbone (Kyoto, ETS et autres projets d'échanges de quotas) puis le fonctionnement concret des marchés financiers du carbone (plateformes d'échanges, opérateurs financiers, évolution des prix, des quotas,...) ; et en proposant quelques exemples de « stratégies carbone » (sic) aux entreprises et aux acteurs financiers, après avoir présentées celles des pouvoirs publics.

Ce qui rend leur travail éminemment utile aux décideurs en entreprises, à tous ceux qui entendent pénétrer « les arcanes d'un monde beaucoup moins ésotérique qu'il peut parfois paraître », et qui voudraient, ou devraient utiliser ces mécanismes financiers originaux.

***La Finance Carbone, de la régulation à la spéculation**, de Laurence Pico et Laurent Daniel, aux éditions Arnaud Franel. 175 pages au format 15 x 24 cm. Nombreuses annexes, glossaire, bibliographie et webographie. 15 €. ISBN 9782895091240.*

## ◇ MARCHES EMERGENTS ET GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

- **LE GAZ, ACTEUR GÉOÉCONOMIQUE INCONTOURNABLE**

La géoéconomie des énergies restant largement dominée par les énergies fossiles, le gaz apparaît autant comme une énergie "du passé" que comme une énergie alternative (complémentaire du nucléaire), "écologique" (faible émission de polluants, peu toxique, faible entretien des réseaux de transport) et en pleine transition-évolution, malgré qu'elle soit elle aussi non renouvelable, qu'elle nécessite des investissements lourds et qu'elle génère des coûts de transport élevés.

Ces paradoxes méritaient bien que l'on y consacre une étude sérieuse, à laquelle vient justement de se livrer\* Viviane du Castel, docteur en Sciences politiques, analyste en géopolitique et enseignant-chercheur à l'ISEG-Iseram.

Quelle sera la place du gaz dans la géopolitique – et la guerre économique – mondiale des énergies face au défi de l'augmentation croissante des besoins d'une population qui devrait atteindre 9 milliards d'hommes en 2050 ? Le gaz de schistes va-t-il s'imposer comme une énergie alternative incontournable ? Pour répondre à ces questions, son étude s'articule autour des trois axes principaux : le défi géoéconomique du gaz "matière première", le défi géostratégique posé par la sécurisation des approvisionnements et le défi géofinancier de la régulation internationale du gaz.

L'auteur consacre évidemment une large part au gaz de schistes, dont les découvertes récentes dans de nombreux pays (Australie, Canada, Chine, Etats-Unis, Inde, Norvège, Pologne) pourraient conduire à une redéfinition de la géopolitique mondiale des énergies : « rééquilibrage des flux entre marchés nationaux et internationaux, entre transport par méthaniers-butaniers et gazoducs, proximité des gisements des marches de distribution, sécurisation des approvisionnements, protection de l'environnement, choix des investissements ».

Elle s'interroge aussi sur la pertinence de la politique européenne de l'énergie et les conditions de l'amélioration de la sécurité énergétique de l'UE « face à d'éventuelles ruptures d'approvisionnement », considérant la nécessité de savoir relever, et vite : le défi environnemental dans un contexte d'« économie contrainte » ; le défi sécuritaire quand nos principaux fournisseurs sont en pleine ébullition ou menacent de l'être (révolutions en Afrique du Nord, violences au Proche et au Moyen Orient) ; et le défi économique consistant à « optimiser le marché européen de l'énergie » sans déroger aux règles de libre concurrence.

\* Avec le concours de Jeanne Riva, analyste en économie internationale et spécialiste des politiques énergétiques européennes, qui donne ici à réfléchir sur le rôle que pourrait – et selon elle devrait – tenir l'Euro, comme monnaie de référence du marché gazier mondial, face au dollar...

***Le gaz, enjeu géoéconomique du XXI<sup>ème</sup> siècle***, de Viviane du Castel, aux éditions L'Harmattan. 195 pages au format 15,5 x 24 cm. Bibliographie et sitographie. 20 €. ISBN 9782296138391.

- **L'ARCTIQUE, ZONE DE PAIX ET DE COOPÉRATION ?**

Du fait du réchauffement climatique et de la réouverture du mythique passage du Nord-Ouest, conséquence de la fonte des glaces (25% en à peine vingt ans) constituant la banquise, les pays riverains de l'Océan glacial Arctique, dits circumpolaires (Canada, Danemark, Etats-Unis, Norvège et Russie), et quelques autres (dont la Chine et la Corée du Sud) lui manifestent un intérêt à la hauteur des nouveaux enjeux stratégiques induits.

Il n'est que de considérer, parmi d'autres, le potentiel économique de la seule région de la Mer de Barents, que ce soit ses ressources halieutiques, en hydrocarbures (au moins 8 milliards de barils de pétrole) et en gaz (plus de 9 000 milliards de m<sup>3</sup> de réserves prouvées) et autres minéraux, pour réaliser combien cette mer "au Nord" est devenue « un épice centre géopolitique » : « si la Russie, écrit l'auteur, se rapproche de l'Europe pour des raisons économiques, la Norvège préfère se tourner vers les Etats-Unis et la Mer de Barents devient un haut lieu de manœuvres et de démonstrations navales (...). Les deux voisins sont aujourd'hui forcés de s'entendre notamment pour l'exploitation des ressources et préfèrent d'ailleurs que cette région reste calme ». Ce qui ne les empêche pas d'avoir encore « de réelles divergences et de sérieux rapports de force ».

Disciple de l'école française de géopolitique d'Yves Lacoste, diplômée d'Institut d'Etudes politiques d'Aix-en Provence et de l'Institut Français de Géopolitique, spécialiste de la Russie et des espaces postsoviétiques, Fabienne Costadau s'interroge donc ici sur les représentations à l'œuvre dans la

région, rend compte des conflits d'intérêt et de leurs développements potentiels, et analyse « le jeu ambiguë » entre les principaux acteurs locaux.

Dans sa conclusion, elle souligne combien « la préservation de la tranquillité » de la « complexe zone géopolitique arctique » nécessitera de mettre en œuvre diverses coopérations entre les cinq Etats circumpolaires « qui n'entretiennent pas nécessairement des relations de confiance », et craint que « la poursuite des intérêts nationaux souverainistes de court terme (de ces derniers) ruine les efforts entrepris pour la perpétuation de l'Arctique comme une zone de paix et de coopération (...), le risque le plus pressant étant l'entrée dans un cercle vicieux de suspicion, de rhétorique nationaliste et de remilitarisation ».

*La Mer de Barents, un nouvel enjeu géostratégique, de Fabienne Costadau, aux éditions L'Harmattan, collection Intelligence stratégique et géostratégique. 155 pages au format 13,5 x 21,5 cm. Bibliographie et, en annexe, des extraits de la Convention des Nations Unies de 1982 sur le Droit de la mer. 15,50 €. ISBN 9782296542273.*

## ◇ SCIENCES ET TECHNIQUES

- **EXPLORER – VRAIMENT – LE WEB !**

Parce que nous passons tous de plus en plus de temps sur l'Internet, en particulier pour y rechercher des informations, et parce qu'il nous arrive d'être déçus par les résultats trouvés, considérant en particulier le temps que nous y avons passé... cet ouvrage hors normes « tombe à pic ». Comme ses titres et sous-titres le précisent, il nous propose et nous aide en effet à chercher mieux et plus vite, à des sources plus variées que celles habituelles sur « tous les webs », visibles et invisibles, en utilisant tous (ou presque) les moteurs de recherches *ad hoc*, avec une revue des fonctions avancées de chacun d'eux.

Très pratique, tant dans l'accès aux réponses attendues que dans l'exposé des méthodes pour les obtenir, dans les exemples commentés de recherche que dans les modes d'emploi détaillés des moteurs et des annuaires, il facilite et rendra beaucoup plus rapide nos futures investigations.

Toutes les familles d'outils existants sont décrites, leurs fonctionnalités sont expliquées ; les méthodologies proposées (pour identifier des données de marché, ou exploiter des sources en langue étrangère, par exemple) sont commentées et toujours illustrées de « captures d'écran » explicites.

Et quand les moteurs de recherche ne s'avèrent pas les outils les plus adaptés pour répondre de façon satisfaisante à une question (après avoir vérifiée que la requête est correctement formulée...), l'auteur propose d'utiliser les annuaires spécialisés (thématiques, d'entreprise, associatifs, et jusqu'aux annuaires d'annuaires), ce qu'elle illustre de plusieurs exemples convaincants.

L'ouvrage serait incomplet sans sa troisième partie, qui décrit « à la loupe » 10 outils de recherche (moteurs de recherche généralistes et spécialisés, répertoires sélectifs, annuaires généralistes,...) présentés sous forme de fiches détaillant l'historique de l'outil, ses possibilités de recherche, sa présentation des résultats ainsi que divers moyens pour optimiser sa recherche.

On trouvera enfin sur le site associé à l'ouvrage – [www.recherche-eveille.com](http://www.recherche-eveille.com) – toutes les adresses et les liens cités dans sa différents chapitres, ainsi que beaucoup d'autres informations et actualités sur le sujet ; un blog: <http://blog.recherche-eveillee.com> permet aussi d'échanger avec l'auteur, directrice d'un cabinet de consultant spécialisé en recherche et veille sur l'Internet, formatrice et rédactrice en chef de deux lettres d'information : *Bases* (sur les banques de données) et *Netsources* (sur les méthodologies de recherche).

*Recherche éveillée sur Internet : mode d'emploi, de Béatrice Foenix-Riou, aux éditions Tec & Doc - Lavoisier - Bases Publications. 370 pages au format 18 x 24 cm. Index, tableau comparatif des fonctions avancées des moteurs, fiche méthodologique de recherche sur l'Internet. 69 €. ISBN 9782743013424.*

- **QUELLE STRATÉGIE FRANÇAISE POUR L'ESPACE ?**

Cet ouvrage est unique et son auteur est un précurseur. Pour la première fois en français, en effet, une réflexion de très haut niveau est rendue accessible au plus grand nombre sur l'un des sujets de stratégie à la fois les plus brûlants et les plus ignorés : la maîtrise de l'espace extra-atmosphérique.

Guerre aérienne, militarisation de l'espace, géopolitique spatiale, enjeux et cadre juridique de la gestion de l'espace, stratégies de la guerre en orbite, "arsenalisation" de l'espace avaient fait l'objet d'articles, d'études, de conférences, mais jamais encore d'ouvrages structurés, argumentés et complets comme celui que viennent de nous donner son auteur... et son courageux éditeur\*.

Pour relever ensemble les défis de penser, rédiger et convaincre un éditeur de publier sur ce sujet, il fallait non seulement un expert, mais aussi une personnalité atypique et un caractère « trempé » : Officier de l'air et ingénieur en télécommunications, le Colonel Jean-Luc Lefebvre réunit ces talents et compétences. Diplômé de l'École de l'air, ingénieur en télécommunications et systèmes aérospatiaux, breveté de l'enseignement militaire supérieur (CID) et de l'*International Space University* après avoir effectué une première partie de carrière opérationnelle au sein des unités de transmissions de l'Armée de l'Air, puis avoir travaillé à plusieurs programmes d'armement – tout en s'investissant à titre personnel dans l'enseignement et la recherche, le colonel Lefebvre, doctorant, est aujourd'hui responsable du domaine « Pensée stratégique et nouveaux concepts » à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).

Constatant que « s'il n'y a pas encore de guerre dans l'espace, il n'y a déjà plus de guerre sans l'espace » et soucieux « d'éclairer le profane et de nourrir la réflexion de l'expert », il a conçu cette étude pour les stratégestes, certes, mais aussi pour les politiques, les militaires, les chercheurs et les étudiants, et tous ceux que passionnent, ou qui travaillent sur le concept et la mise en œuvre de stratégies spatiales, et qui voudraient que la France fasse connaître ses capacités et valoir ses droits et son influence dans ce domaine méconnu de la géopolitique.

Il en a rendu plusieurs lectures possibles, plus ou moins rapides ou fouillées, thématiques ou interdisciplinaires, selon les niveaux de connaissance de chacun. Mais toutes les facettes de la problématique sont évidemment abordées : définitions, principes et limites, accès à l'espace et à ses différents « milieux », trajectoires et modes de navigations dans l'espace, « l'espace, vecteur de la maîtrise de l'information », l'espace « militarisé, arsenalisé, martialisé », l'espace et le nucléaire,...

Les « principes » de la stratégie spatiale font l'objet d'un long et très vivant chapitre, qui peut se lire seul et est sans doute (il a d'ailleurs été écrit comme tel) le plus accessible au non-expert : principes « préalables » (connaître, informer, investir), pré-requis à appliquer par tout acteur stratégique qui entend jouer un rôle dans le domaine spatial ; principes « cardinaux » (accéder, protéger, neutraliser), préceptes à observer en matière de guerre spatiale ; principes « complémentaires » (tirer parti de la spécificité spatiale ; privilégier et protéger les lignes de communication immatérielles ; développer la résilience spatiale ; contribuer à la stratégie globale), qui « parachèvent la posture d'une puissance consciente de sa force, mais aussi de ses faiblesses, dans la perspective d'une stratégie globale dont le volet spatial ne constitue qu'une composante ».

Lefebvre n'oublie pas de traiter de l'espace comme « partie et garant du bien commun », « ressource non appropriable, utilisable au profit de toute l'humanité, et nous offre ici à réfléchir sur la meilleure manière de gérer en commun cette ressource partagée, « l'observation d'un demi-siècle d'utilisation faisant apparaître des comportements plus ou moins responsables », le voisinage de notre planète étant devenu « une immense décharge où des milliers de débris menacent la sécurité des activités spatiales ».

Loin d'être achevé, le chantier de la stratégie spatiale « à la française » doit mobiliser, écrit encore Lefebvre, les énergies, les efforts et les moyens du plus grand nombre, le milieu spatial « imposant d'y concevoir une stratégie originale » et d'y appliquer, dans la durée, des ressources technologiques et de recherche-développement élevées et constantes. La stratégie spatiale, conclut-il, « au sens noble, n'est pas nécessairement dirigée contre nos semblables ; elle peut être un effort coordonné, au profit de la sauvegarde de la vie terrestre et de la survie de l'humanité ». A nous, en effet, de choisir entre un espace « linceul ou bouclier de l'humanité ».

Cette présentation serait incomplète si l'on ne signalait pas que l'auteur, dans un souci louable, déjà signalé, de partage de connaissance et de pédagogie, fait un cadeau précieux à ses lecteurs en leur offrant un glossaire (jamais conçu, redisons-le, en français !) de plus de 500 termes, expressions et acronymes, aux définitions soignées, toujours référencées, et complétées d'une traduction en anglais.

**Stratégie Spatiale. Penser la guerre des étoiles, une vision française**, de Jean-Luc Lefebvre, aux Editions \* L'Esprit du Livre. 420 pages au format 15,5 x 23,5 cm. Glossaire de plus de 500 mots, termes techniques et expressions, traduites en anglais !, 104 illustrations en couleur et 5 annexes (dont un rappel du « droit de l'espace ») et bibliographie (ouvrages, articles, sites internet et autres sources). 25€. ISBN 9782363181824.

## ◇ CIVILISATIONS ET CULTURES

### • UN MILLIARD DE BAPTISÉS... DIVISÉS !

« Une seule et unique Église a été instituée par le Christ. Et pourtant plusieurs communions chrétiennes se présentent aux hommes comme les véritables héritières de Jésus-Christ. Tous, certes, confessent qu'ils sont les disciples du Seigneur; mais ils ont des attitudes différentes (et) suivent des chemins divers. Une telle division est pour le monde un objet d'étonnement, sinon de scandale (...) ».

Ainsi l'Église catholique décrivait-elle déjà, en 1964\*, l'état des lieux des divisions entre « frères » séparés et « désunis ». Aujourd'hui, alors que l'Église catholique (le Pape n'étant pas épargné...) et les communautés chrétiennes font l'objet, presque partout dans le monde, d'attaques de toutes natures, de la moquerie au blasphème, des persécutions à l'assassinat, cet ouvrage fournit, aussi précisément que l'on puisse le faire dans ce format, une vue d'ensemble de toutes les familles chrétiennes orientales et occidentales, depuis leurs origines jusqu'à leur situation actuelle, à l'automne 2010 !

Ouvrage bienvenu, donc, pour les Chrétiens eux-mêmes, souvent ignorants des différences – par exemple – entre un syro-malankar catholique, un malankar orthodoxe et un syro-malankar orthodoxe, comme pour tous ceux qui les côtoient et veulent connaître ces « frères chrétiens » séparés ou divisés et acquérir une meilleure connaissance de la doctrine et de l'histoire, de la vie spirituelle et culturelle, de la psychologie religieuse et de la culture propre à ces chrétiens si divers.

L'auteur décrit, parmi d'autres, les multiples Églises et confessions orientales, unies à Rome ou séparées : syriaques, coptes, byzantines, arméniennes, slaves.

Parmi ces dernières, une attention particulière est portée à l'Église « gréco-catholique » d'Ukraine, la plus nombreuse des églises reconnues par Rome et au patriarcat de Moscou, « le tout », comme le souligne le cardinal Barbarin dans la préface qu'il donne à l'ouvrage, « représentant environ 190 millions de fidèles dans le monde et constituant donc de loin la principale église encore autonome vis-à-vis de Rome ».

Nombre de lecteurs seront aussi saisis des éclaircissements qu'il donne sur l'Église chaldéenne unie à Rome, surtout implantée en Irak et dont chacun connaît « les épreuves » actuelles.

Le Père Basile nous aide aussi à nous « repérer » dans les communautés ecclésiales issues de la Réforme du XVI<sup>ème</sup> siècle, « dans l'arborescence foisonnante » des confessions « protestantes », ainsi qu'à distinguer les anglicans, les méthodistes, les luthériens et la calvinistes, entre autres.

Ouvrage savant bien sûr, mais parfaitement accessible au non spécialiste et donc à un large public, écrit avec loyauté et une bienveillante charité par un moine bénédictin qui a « réduit » à 300 pages sa thèse de doctorat en théologie de 2300 pages (!) sur *La liberté religieuse et la Tradition catholique*.

Il a ici parfaitement atteint ses buts : tracer une fresque de tous « les frères chrétiens » désunis entre eux ; expliquer – et déplorer – le fait et « les modalités désastreuses des divisions en cause » ; et tenter, de fait, de « porter remède (...) à cet immense gâchis » par l'œcuménisme (l'uniatisme ayant échoué, semble-t-il, à rassembler tous les Chrétiens en une seule Église), auquel il consacrera, « si Dieu veut » écrit-il, son prochain livre.

\* Décret "*Unitatis Redintegratio*" promulgué le 21 novembre 1964

**Frères désunis**, du Père Basile Valuet (o.s.b.), aux éditions Artège. 320 pages au format 13,5 x 21 cm. Préface du Cardinal Barbarin. Liste des abréviations et sigles, conventions de lecture, index analytique alphabétique, tableaux des 21 conciles œcuméniques, des confessions chrétiennes (dénominations, nombre, implantations principales), des principales Eglises orientales. 26 €. ISBN 9782 360400256.

• On lira aussi avec passion (et pendant quelques heures...), chez le même érudit éditeur, un autre ouvrage « hors-norme » : **Disputes philosophiques**, dans lequel Michel Nodé-Langlois, son auteur (ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de philosophie, chargé de cours à l'Institut catholique de Toulouse) nous rappelle que l'argumentation philosophique peut être une source abondante de connaissance, la *disputatio*, devenue dissertation, constituant une méthode indémodable de recherche et d'argumentation en confrontant les raisonnements des grands auteurs en philosophie. Ouvrage d'initiation (en 760 pages quand même...) à l'argumentation philosophique, ouvrage nécessaire, donc, qui aborde en autant de « leçons », des questions fondamentales (la raison, l'existence, le bien et le mal, la démocratie, l'Etat,...) et y apporte des réponses... argumentées.

**Disputes philosophiques**, de Michel Nodé-Langlois, aux éditions Artège, collection Théologie. 760 pages au format 13,5 x 21,5 cm. 39 €. ISBN 9782360400362.

#### • DE L'EMPRISE ALBANAISE SUR LE KOSOVO, DES ORIGINES À NOS JOURS

Le dernier livre de la trilogie kosovienne de Comnène Betchirovitch (Komnen Becirovic), intitulé « *Le Kosovo sur le Calvaire* », revient sur les rapports entre Albanais et Serbes depuis l'époque médiévale à nos jours, « du désastre de 1389 à la prise de contrôle de la province par les Kosovars, suite à la guerre de l'Otan contre la Serbie en 1999 ».

Installé depuis une quarantaine d'années à Paris, tout en gardant les liens les plus étroits avec le Monténégro, Comnène Betchirovitch est un des plus brillants intellectuels de la diaspora serbe. Interlocuteur et spécialiste des grands auteurs français dans les années soixante et soixante-dix (comme en témoigne son *André Malraux ou la grandeur humaine*); défenseur du sanctuaire du mont Lovtchène au Monténégro contre la profanation et la destruction auxquelles se livra le régime communiste; voyageur à travers la Serbie éternelle qu'il relève dans ses *Lettres de sanctuaires serbes*; militant pour la sauvegarde du patrimoine de sa Moratcha natale, notamment dans *L'Eternité menacée de la Moratcha*, Comnène Betchirovitch fait vibrer toutes les fibres de sa sensibilité, celles de polémiste, d'historien, de poète et d'Européen de par sa vaste culture et son long séjour en Occident. Son ouvrage, ainsi que les deux précédents\* de sa trilogie, s'inscrit en lien avec les événements qui ont marqué la Serbie depuis les années 1990 notamment le bombardement de la Yougoslavie en 1999 et la proclamation, unilatérale (!), de l'indépendance du Kosovo en 2008, reconnue jusqu'à maintenant par 75 Etats.

Il nous donne également à connaître une approche différente des relations serbo-albanaises que celles, très partiales et surtout infondées que diffusent les médias, soit « deux nationalismes qui s'affronteraient depuis la nuit des temps ».

Il met en pièce – et s'en fait un point d'honneur – la légende selon laquelle « les Serbes et les Albanais se seraient déchirés depuis la nuit des temps », insistant même sur leur « parfaite entente tout au long du Moyen Age (...), rare éclaircie d'humanité du côté albanais dans les ténèbres du Kosovo durant la période ultérieure ».

Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur analyse en effet les rapports serbo-albanais pendant la période médiévale. Il n'y a nul trace d'un conflit entre les deux peuples : lors de l'arrivée des Slaves dans les Balkans, ils combattent du même côté les Byzantins, puis dans le cadre de la Serbie médiévale, les Albanais bénéficient du même statut que les Serbes, statut qui est garanti par les chartes royales et impériales serbes.

Certes, après la conquête des Balkans par les Ottomans, les relations se dégradent. Les Albanais se convertissent à l'Islam tandis que la grande majorité de Serbes reste chrétienne. Il s'instaure alors dans la région une domination des premiers sur les seconds, caractérisée par une violence qui se traduit par des pillages, des viols, des massacres, et d'innombrables destructions de lieux saints, comme en témoignent les écrits des voyageurs de l'époque, que l'auteur cite dans son livre.

Bien que le Kosovo soit intégré dans la Serbie avec la fin de l'Empire Ottoman dans les Balkans et avec la création de la première Yougoslavie, il lui est amputé par les puissances de l'Axe en 1941 au profit d'une "Grande Albanie". Cet épisode fut lui aussi particulièrement violent, les Albanais collaborant alors très étroitement avec les régimes allemand et italien, et essayant de détruire toute trace de l'histoire serbe au Kosovo.

Si le Kosovo est ensuite réintégré à la Serbie, mais avec le statut de province autonome dans le cadre de la Yougoslavie communiste, l'auteur décrit cette période comme une perte lente du Kosovo par les Serbes en raison du déséquilibre démographique qui s'y produit, les Albanais devenant la population majoritaire, préparant ainsi les événements des années 2000.

\* *Le Kosovo dans l'Ame* et *Le Kosovo de l'Absolu* (respectivement publiés en 2001 et 2007 chez L'Age d'Homme) sont les deux premiers tomes d'une trilogie dont le premier opus est centré sur les bombardements de la République fédérale de Yougoslavie en 1999 et ses conséquences immédiates notamment écologiques et humanitaires en Serbie et au Monténégro, alors que le second livre explique la symbolique du Kosovo dans l'imaginaire collectif serbe, ainsi que la portée en France, au XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, de l'histoire du Kosovo.

***Le Kosovo sur le calvaire*, de Comnène Betchirovitch, aux éditions L'Age d'Homme. 310 pages au format 15,5 x 22,5 cm. Glossaire. 28 €. ISBN 9782825139745.**

- **L'ESCLAVAGE EN TERRE D'ISLAM, LOIN DES POLÉMIQUES**

« Ce travail d'anthropologie et d'histoire ne défend aucune thèse, sinon l'idée que l'esclavage comme référent peine à disparaître de l'imaginaire religieux – et parfois de la réalité – dans les pays dits musulmans, notamment parce qu'aucune institution du droit musulman ne peut être considérée comme abrogée, même si elle est tombée en désuétude ».

Loin des polémiques « partisans », donc, Roger Botte décrit ici une histoire et des situations locales qui ont fait et font encore largement débat aujourd'hui et tente de répondre à plusieurs questions de fond sur une institution qui a conduit à déporter puis à réduire en esclavage, *stricto sensu*, entre 12 et 17 millions d'Africains entre 650 et 1900 (et près de 1,5 million de personnes encore au XIX<sup>ème</sup> siècle !), à travers les Sahara, la mer Rouge et l'océan Indien.

Il analyse, entre autre, comment le détournement de la malédiction de Cham – condamnation à l'esclavage et châtiment par la noirceur de l'épiderme de sa descendance – fut utilisé pour justifier l'esclavage des Noirs, source majeure de main d'œuvre contrainte ». Il s'interroge sur le fait que le Coran n'a toujours pas programmé la fin de l'esclavage, après que le prophète Mohammed ait pourtant prohibé l'alcool, les jeux de hasard ou l'usure.

Il décrit ensuite, en plusieurs chapitres distincts, et qui peuvent se lire indépendamment, le contexte singulier (en Tunisie, en Arabie saoudite, au Maroc, en Mauritanie et au Soudan) de la persistance, de la suppression – parfois seulement officielle – de l'esclavage et les « avatars » historiques de l'institution.

Ce faisant, il nous aide à comprendre pourquoi, « un peu partout dans le monde musulman, des juristes et des islamistes continuent de soutenir que l'esclavage, sous certaines conditions (sic), est toujours permis ». Et comment nombre de juristes musulmans ont déployé subterfuges, fictions légales ou ruses jurisprudentielles pour « faire concorder réalité sociale et légalité divine (...) » ; comment partout, les maîtres d'esclaves résistèrent opiniâtement, à la disparition de ce "droit de Dieu", jusqu'à appeler au *jihad* ».

Pour mieux saisir la complexité du phénomène et de « l'institution », Botte a également constitué un impressionnant et indispensable lexique de plus de 400 termes, regroupés et classés en rubriques (vocabulaire coranique ; définitions ; termes de droit ; statut juridique ; qualifications et dénominations diverses des esclaves diverses ; selon l'âge et l'état physique, ou leur couleurs ; les termes discriminants, péjoratifs ou de mépris ; les esclaves-soldats ; les esclaves en fuite et les esclaves marrons ; les descendants d'esclaves, le métissage, les eunuques ; la traite et le commerce

des esclaves) qui constitue à lui seul le dernier chapitre de cet ouvrage vraiment instructif – même si pas toujours facile à lire pour un non arabisant – et éclairant.

***Esclavages et abolitions en terres d'islam***, de Roger Botte, aux éditions André Versaille. 390 pages au format 15,5 x 24 cm. Lexique, bibliographie, index. 29,90 €. ISBN 9782874950841.

## ◇ DÉBATS PUBLICS. DÉBATS D'IDÉES

### • NUCLEAIRE : LES ARGUMENTS DU DÉBAT

Le XXI<sup>ème</sup> siècle sera-t-il nucléaire ? Et si oui, dans quelles proportions et doit-on s'en réjouir ou s'en inquiéter ? C'est à ces questions que répond, dans un contexte évidemment « marqué » que parait cet atlas, conçu et rédigé par l'un des meilleurs connaisseurs – et pédagogues – français du sujet.

Bruno Tertrais, politologue, maître de recherches à la Fondation pour la Recherche Stratégique, a en effet été Directeur de la Commission des affaires civiles de l'Assemblée de l'OTAN, puis chargé de mission auprès du directeur des affaires stratégiques du MinDef, et membre des Commissions des Livres blancs sur la Défense et la Sécurité nationale et sur la Politique étrangère et européenne. Il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages sur la géopolitique du nucléaire, de *L'Arme nucléaire* et du *Marché noir de la bombe*.

Dans cet atlas très soigné, que l'on peut lire ou aborder par thème ou par chapitre, Tertrais et son complice Alexandre Nicolas (officier cartographe et géomaticien\*), nous explique pourquoi « le nucléaire » (une expression qui n'existe d'ailleurs qu'en français...) « fascine et effraie » à la fois, nous rappelle les termes et les arguments "pour et contre", nous présente très clairement (enfin !) les principales notions scientifiques et techniques (fission et fusion, cycle nucléaire, enrichissement, retraitement, sécurité et sûreté, gestion des déchets), les principaux acteurs mondiaux, civils et militaires, publics et privés, ; les usages civils et militaires de la technologie nucléaire, et le fonctionnement des armes nucléaires actuelles.

La géopolitique du nucléaire fait évidemment l'objet de plusieurs chapitres, eux aussi très complètement et clairement illustrés de cartes et de schémas instructifs. Tertrais y démontre pourquoi et comment les enjeux du nucléaire civil et du nucléaire et de défense « relèvent de problématiques différentes et doivent donc être abordés et discutés comme tels. Les dossiers « chauds » de la « tentation nucléaire au Moyen Orient », des « risques nucléaires pakistanais », « du trublion nord-coréen » et de l'Iran au seuil du nucléaire » y sont aussi ouverts, sans tabou.

Cet ouvrage serait incomplet s'il ne répondait pas encore aux défis futurs du nucléaire : comment saurons-nous, collectivement ou pas, faire face sans lui à l'accroissement de nos besoins de pays développés et surtout à ceux des pays encore en développement ? Pourrions-nous limiter – et comment ?, les risques de prolifération ? Les progrès dans la connaissance de la fusion et de sa maîtrise annoncent-ils la mise au point « d'une source d'énergie quasi illimitée » ?

En posant sérieusement de bonnes questions, on trouve souvent de bonnes réponses. Ici, sans trancher tout à fait, sont ainsi exposés lucidement (sans complaisance) et sereinement (sans catastrophisme) les vrais enjeux du débat, et nombre de nos préoccupations y trouvent sinon des solutions définitives (s'il en existe), tout au moins de solides arguments de réflexion. Entre autre, sur l'épineux défi de concilier croissance du nucléaire civil et contrôle de ses applications militaires, développement énergétique et prolifération.

Sans jouer à se faire peur.

\* <http://www.le-cartographe.net/>

***Atlas mondial du nucléaire, civil et militaire***, de Bruno Tertrais, aux éditions Autrement. 80 pages au format 17 x 24,5 cm. Photos, graphiques et cartes (d'Alexandre Nicolas) en couleur, glossaire, bibliographie et sitographie, annexes. 17 €. ISBN 9782746714533.

- **QUE LA JUSTICE EST INCERTAIN...**

...Et l'erreur judiciaire encore trop fréquente ! Fort de sa longue expérience d'avocat pénaliste\*, Maître Inchauspé, lassé d'aller visiter en prison (dans des conditions qu'il ne voit pas s'améliorer au fil du temps et des réformes) des personnes mises en examen et placées en détention provisoire en attente de leur jugement, a pris la plume pour tenter de comprendre comment une erreur judiciaire peut encore se commettre, et obtenir la réduction de la durée de cette détention, qui, en France, peut dépasser au pénal plus de six ans !

Pour que sa démonstration soit à la fois éclatante et impartiale, il commence par une longue mais indispensable – et éclairante – comparaison entre les procédures anglo-saxonnes (accusatoires, où "tout va se jouer" au procès, l'argument et le plaidoyer du plus fort l'emportant parfois, au détriment de la vérité) et françaises (inquisitoires, plus longues et complexes). Notre droit, et la procédure qui en découle, sont en effet fondés sur la recherche de la manifestation de la vérité, le juge d'instruction ayant précisément pour devoir... de la rechercher.

Car contrairement à ce que l'on croit et que beaucoup écrivent, l'instruction du juge éponyme s'effectue en deux étapes : d'une part collecter tous les éléments d'une affaire – ceux favorables à la thèse de l'accusation et ceux en faveur de la défense – et d'autre part interpréter ces éléments.

Ce devoir de rechercher la vérité avec impartialité et minutie a des conséquences pratiques précises : à chaque acte d'enquête, un procès-verbal écrit est dressé, daté et signé ; tous les procès-verbaux sont rassemblés dans le dossier du juge d'instruction, dossier qui est mis à la disposition de la défense (aux Etats-Unis par exemple, chacune des parties ne découvre qu'au procès, et pas avant, les arguments, les pièces et les témoignages des parties adverses). Enfin, toujours en France, la défense peut relever appel des condamnations.

Dès lors, on peut s'interroger : comment des erreurs judiciaires sont-elles encore possibles ? C'est l'autre mérite de l'ouvrage de Maître Inchauspé de nous le faire découvrir au travers de plusieurs récits, qu'il commente très largement et précisément, d' "affaires" célèbres ayant défrayé la chronique et dont il a pu lire les pièces d'instructions et les minutes des procès : en Angleterre, celle des « six de Birmingham », l'affaire Judith Ward et les arrêts Jasper et Fitt ; aux Etats-Unis, les affaires Pyle, Brady, Napue, (et neuf autres cas) ; au Canada, les affaires Marshall, Taillefer et Driskell (d'autres cas sont abordés) et en France, les affaires Seznec, Raddad, Dehays, Dils et celle d'Outreau, qui semble ne pas avoir connu sa fin... comme en son temps l'affaire Grégory.

Ces récits confirment que la vérité, si elle est une *in fine*, est souvent insaisissable au seul vu des témoignages humains dont on pèse ici l'extraordinaire fragilité, en même temps et paradoxalement que la force de conviction, y compris sur les « professionnels » que sont les policiers et les magistrats. On y mesure aussi combien les experts sont peu fiables, alors que leurs expertises font pourtant parfois basculer des procès, dans un sens comme dans l'autre ; mais quelle responsabilité que la leur quand ils aboutissent à la condamnation des prévenus !

Ceci constaté, comment parfaire la procédure inquisitoire ? Dans une longue conclusion, elle aussi parfaitement étayée et argumentée, Dominique Inchauspé démontre pourquoi la suppression du juge d'instruction et son remplacement par un « procureur enquêteur » constituerait une « réforme dangereuse », le procureur instruisant en pratique (ce que démontre largement la jurisprudence) presque toujours à charge ; pourquoi la présence de l'avocat pendant la garde à vue n'offre pas d'intérêt, l'enregistrement audio-vidéo de celle-ci suffisant amplement ; pourquoi il est également urgent de « borner encore la durée de la détention provisoire », de limiter la durée des enquêtes, de communiquer au plus vite le dossier aux parties et de rendre plus fréquent l'usage de la caution.

Gageons – et croisons les doigts – que cet ouvrage majeur, qui a déjà reçu le meilleur accueil dans les milieux judiciaires et pas seulement chez les avocats, enrichira les réflexions et infléchira les décisions des politiques, pour améliorer encore notre procédure... et pas le contraire.

\* Dominique Inchauspé, ancien secrétaire de la Conférence, est avocat pénaliste depuis 1984. Il est l'auteur de cinq précédents ouvrages, dont un essai remarqué : *L'innocence judiciaire*, et un récit historique d'une étonnante actualité) : *L'intellectuel fourvoyé : Voltaire et l'affaire Sirven*.

***L'erreur judiciaire***, de Maître Dominique Inchauspé, aux Presses Universitaires de France (PUF), collection *Questions judiciaires*. 530 pages au format 15 x 22 cm. 25 €. ISBN 9782130550341.

## ◇ HISTOIRE CONTEMPORAINE

- **LE YÉMEN, UNE HISTOIRE MORCELÉE, UN AVENIR INCONTRÔLÉ**

Seule république de la péninsule Arabique, le Yémen, avec ses seize millions d'habitants, en est aujourd'hui le pays le plus peuplé... et l'un des plus divisés, entre les coalitions tribales du Nord et celles du Sud, entre les différentes familles de l'Islam (chaféite, zaydite, ismaéliennes) qui y cohabitent.

Son unification en 1990, parachevée quatre ans plus tard à l'issue de la guerre inter-yéménite de 1994 (5 mai – 7 juillet), a accru son importance politique et stratégique dans la région. Il se singularise, dans ce contexte, par une expérience démocratique mise en place depuis l'Unité, qui coexiste avec une structure sociale restée très traditionnelle et marquée notamment par l'empreinte du tribalisme. Il se différencie aussi des autres pays de la péninsule du fait que sa production et ses revenus pétroliers restent modestes et ne permettent pas de compenser son état de sous-développement, marqué par une pauvreté largement répandue.

La nation yéménite, héritière de l'antique civilisation sud-arabique, n'est pas le résultat d'un découpage colonial, comme les États du Golfe, ou d'un expansionnisme idéologique et dynastique comme l'État wahhabite d'Arabie Saoudite. Elle s'est réalisée dans sa lutte contre la domination ottomane au Nord (1870-1918) et le colonialisme britannique au Sud (1839-1967). En dépit du soutien populaire à l'Unité, le processus d'intégration nationale est encore loin d'être abouti. L'importance du facteur tribal, les particularismes locaux hérités d'une histoire morcelée concourent, entre autres facteurs, à freiner la dynamique unitaire.

C'est ainsi que les particularités de l'Islam politique au Yémen doivent être rapportées aussi bien au poids du système tribal et des différenciations régionales qu'à l'héritage politique des deux régimes antérieurs à l'Unité, celui d'Aden (1967-1990) s'étant caractérisé par la mise en œuvre d'un programme politique à orientation marxiste, unique dans le monde arabe.

Cet ouvrage collectif, fruit d'un programme de recherche franco-allemand ouvert à des chercheurs de différentes nationalités, permet de situer l'originalité du Yémen dans la péninsule Arabique. Il offre à la fois une synthèse des données les plus récentes, et de nouveaux cadres d'analyse pour l'étude des principales lignes de force et des dilemmes du changement social, économique et politique enregistrés depuis la réunification du pays.

Et l'énorme travail dirigé par Rémy Leveau (politologue, professeur des universités à l'IEP de Paris), Franck Mermier (anthropologue, chargé de recherche au CNRS, ancien directeur du Centre français d'études yéménites) et Udo Steinbach (politologue, est directeur du Deutsches Orient-Institut de Hambourg), permet bien sûr de mieux comprendre l'origine de la « révolution » qui secoue ce « petit » pays « trop bien situé ».

*Le Yémen contemporain*, de Rémy Leveau, Franck Mermier et Udo Steinbach, aux éditions Karthala, publié avec le concours du Centre français d'études yéménites, du Centre March Bloch et du Deutsches Orient-Institut. 455 pages au format 16 x 24 cm. Cartes en n&b. 30 €. ISBN 9782865378934.

- **ISRAËL EN PROCÈS : LES ARGUMENTS DE LA DÉFENSE**

« Mon sentiment est qu'on intente en fait deux procès à Israël : le premier repose sur des faits, le second sur des fantasmes ». Ainsi Michel Gurfinkiel, historien érudit, écrivain de belle plume et journaliste d'une vaste culture, spécialiste des questions géopolitiques du Proche et du Moyen Orient, expliquait-il récemment pourquoi il avait voulu écrire cet ouvrage, après plusieurs autres, déjà, sur le même sujet\*.

Toujours étonné du paradoxe qui veut que ce pays soit à la fois admis à l'OCDE, pépinière de prix Nobel, première nation dans le classement mondial 2011 de l'indice IMD de l'investissement en recherche *per capita*, unique démocratie du Moyen Orient, et soit toujours l'objet de menaces sur son existence même (plusieurs autres pays, pourtant membres de l'ONU, et de nombreux mouvements politiques ou terroristes étant toujours décidés à « le rayer de la carte »), Gurfinkiel s'inquiète d'un

phénomène plus récent, un « processus de délégitimation médiatique et politique qui pourrait l'affaiblir sur le plan militaire et l'isoler au sein de nombreuses instances internationales ».

Comme à son habitude et c'est tout à son honneur, non seulement il n'esquive ici aucune question mais il aborde « de front » et avec force arguments, la question des réfugiés du Moyen Orient, celles de « la rue arabe » et des révolutions islamiques, des guerres entre *lobbies* aux États-Unis, du rôle de Barack Obama ; il ouvre également les dossiers « chauds » du droit international, du poids de la démographie et du choc des théologies.

Sur ce point, évidemment crucial et qu'il développe donc très largement et précisément, il ne croit pas possible qu'Israël gagne « le procès » qui est fait au judaïsme, « le christianisme et l'islam ayant, vis-à-vis du judaïsme, un problème de filiation, donc de légitimité (...). Et le rétablissement d'une nation juive indépendante constitue (pour elles) un défi, ayant fondé leur légitimité sur l'abaissement ou l'affaissement de la religion-mère.

Mais alors que le monde chrétien est redevenu judéophile après 1945, le monde islamique, lui, traverse l'une des périodes les plus intolérantes, christianophobe et judéophobe, de son histoire et est actuellement, en grande partie, hostile à Israël ».

Alors Israël survivra-t-il ? Gurfinkiel s'interroge et n'écarte pas la possibilité d'un « scénario Zacharie » (par référence au chapitre XIV du "Livre de Zacharie") qui décrit, rappelle t-il, « un assaut mondial contre "Jérusalem", c'est-à-dire Eretz-Israël dans son identité profonde de pays juif ». Cette douzième guerre d'Israël aura-t-elle lieu ? Les Israéliens le redoutent, et s'y préparent en sachant que si elle éclate, elle sera difficile et meurtrière.

L'enjeu demeurant la survie d'un pays qui doit être mieux connu, dans toutes ses dimensions et au delà des clichés. Ce à quoi ce livre passionnant peut largement concourir.

\* *Israël, géopolitique d'une paix* (Michalon, 1996), *La cuisson du homard* (Michalon, 2001), Le roman d'Israël (Editions du Rocher, 2008) et Un devoir de mémoire (Editions Alphée, 2008).

***Israël peut-il survivre ? La nouvelle règle du jeu*, de Michel Gurfinkiel, aux éditions Hugo & Cie. 305 pages au format 15 x 22 cm. 19,50 €. ISBN 9782 755602722.**

- **RWANDA, 1990-1994 : LE GÉNÉRAL TAUZIN « REMET LES PENDULES À L'HEURE »**

Octobre 1990 : les forces tutsies de Paul Kagamé franchissent la frontière nord-est du Rwanda en provenance d'Ouganda où elles se sont progressivement constituées après l'exode de 1960.

La conquête du Rwanda par les Tutsis commence : la guerre va durer quatre ans. La France va y être impliquée du fait des accords de défense et de coopération militaire passés entre Paris et Kigali en 1975. Le colonel Tauzin, et le 1<sup>er</sup> RPIMA qu'il a commandé de 1992 à 1994, vont être au cœur de cette nouvelle guerre du Rwanda.

L'attentat contre le président Habyarimana, qui lui a coûté la vie, va être suivi de massacres à grande échelle. La France va être alors accusée d'avoir « participé à l'organisation et à l'exécution » de ce qui va devenir l'abominable génocide du début de l'été 1994.

A l'été 2008, un palier dans cette campagne de calomnie va être franchi lorsque Kigali publie sur l'Internet un rapport de 400 pages qui prétend établir les preuves de l'implication de la France et de son armée dans l'exécution de ce génocide. Tissu de mensonges éhontés et d'affabulations vite démontrées, truffé de faux documents, ce « rapport » n'a pourtant provoqué aucune réaction officielle française, ni demande de rétractation et d'excuses au gouvernement de Kagamé, au grand étonnement et à la colère des militaires français cités dans ce rapport.

En octobre 2008, plusieurs officiers français ayant rempli avec rectitude et dans l'honneur les différentes missions qui leur avaient été commandées au Rwanda, jusqu'à l'opération Turquoise en 1994 (et dont nous avons déjà rendu compte au travers de plusieurs témoignages dans nos cahiers précédents), ont demandé et ont obtenu d'être reçus par les conseillers diplomatiques du président de la République française. Ils reçurent alors l'assurance d'une prise de position du président français, chef des armées.

Au printemps 2011, impatient et déçu de l'attendre toujours, le général Tauzin a pris la plume pour témoigner, dans cet ouvrage\* « viril », des opérations auxquelles il a participé au Rwanda, « demander justice pour la France et pour ses soldats », et pour « briser le silence scandaleux des plus hautes autorités de notre pays (...) sur une affaire qui concerne l'honneur de la France et de son armée ».

On lira également avec intérêt le chapitre qui décrit la stratégie politico-médiatique de conquête du Rwanda par Kagamé et par ses soutiens étrangers, « notamment ses complices français ».

\* Dont les droits d'auteur seront intégralement versés à une association pour la création d'écoles en Afrique.

**Rwanda. Je demande justice pour la France et ses soldats, du général Didier Tauzin, aux éditions Jacob-Duvernet. 225 pages au format 15,5 x 24 cm. Annexes. 19,90 €. ISBN 9782847243352.**

## ◇ NOUS AVONS AUSSI APPRECIÉ :

- **TRAJECTOIRES LÉGIONNAIRES**

« On ne conçoit pas tout ce qu'un homme normal porte d'émotions contenues, de difficultés surmontées, de dissonances intimes. Par quelle faculté peut-on tenter de les percevoir chez un légionnaire ? »

Henri Weill est journaliste et historien, spécialiste des questions de défense et de géopolitique\*. C'est aussi un homme de cœur et de fidélité. Fils de légionnaire, son père ayant servi au Tonkin dans les rangs des 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> REI, puis en Afrique au sein de la 13<sup>ème</sup> DBLE, il s'est souvenu de ces rares moments où il put évoquer, et avec mille pudeurs, cette période longtemps tenue secrète. Et curieux d'en savoir plus sur ces hommes qui firent et font encore de "la" Légion étrangère une institution unique au monde, il est allé les rencontrer dans leurs différentes unités, en France, à Djibouti et en Afghanistan, pour « en cerner les motivations, les envies, les idéaux » et nous en rapporter de très portraits riches en couleur, chaleureux et sensibles.

Né Algérien, Anglais, Belge, Brésilien, Bulgare, Chinois, Colombien, Ivoirien, Marocain, Malgache, Népalais, Roumain, Russe, Sénégalais, Tunisien, Ukrainien... ou Français (146 nationalités d'origine y sont aujourd'hui représentées !), chaque légionnaire a son histoire, sa culture, son parcours et sa motivation à s'engager.

Sur cette dernière, il n'est que de lire les « arguments » mis en avant pour justifier un départ volontaire - sitôt passés les premiers tests physiques et les premiers entretiens de sélection et avant l'incorporation proprement dite - pour s'apercevoir combien elles peuvent être différentes, le plus souvent fondées et réfléchies, mais parfois farfelues.

Ces dernières ne résistant pas longtemps au soin extrême pris par la Légion pour s'assurer du sérieux de ses nouveaux « adoptés ».

En nous racontant ces vies d'hommes, avec force anecdotes et comme fraternellement, Weill nous dit aussi comment la Légion les a accueillis, recrutés, instruits, employés et comment elle les a quittés ou vus partir à l'issue de leurs contrats. S'en séparer serait inexact, car l'institution sait « garder le contact » si nécessaire, et surtout ne pas « laisser tomber » les siens en cas de besoin. Weill souligne ainsi, au fil de ses rencontres et entretiens, combien la fraternité légionnaire est efficace et vivante, et justifie sa réputation.

\* On se souvient, en particulier, du succès mérité de deux de ses précédents ouvrages : *Opération Victor : GIGN et services secrets dans le Pacifique* (Editions Universelles, 1989) et *Les compagnons de la Libération* (Privat, 2006), ainsi que de son très pertinent et toujours actuel *Journalistes, des mots et des doutes* (Privat, 2005).

**Légionnaires, d'Henri Weill, aux éditions Pascal Galodé. 235 pages au format 15 x 21 cm. Annexes et bibliographie. 20 €. ISBN 9782355931222.**

- **LE JOURNAL QUOTIDIEN DU CHEF DES « SERVICES » FRANÇAIS DE 1936 A 1944**

L'éditeur n'a pas tort quand il écrit de cet ouvrage qu'il est un « document exceptionnel et inédit, qui emmène ses lecteurs au cœur du secret d'État ».

Le général Louis Rivet (1883-1958), sorti du rang (!) devint chef des services secrets sous le Front Populaire et le demeura jusqu'à la Libération de la France en 1944. Chaque jour, pendant huit ans (et quelles années...), il a consigné sur de petits cahiers, avec une précision méticuleuse, ses impressions, noté ses rencontres, esquissé de nombreux portraits, dévoilé divers projets... et renseignements recueillis depuis l'étranger.

Il laisse aussi - hélas !, entrevoir - déjà !, la faible utilisation du renseignement par le pouvoir politique ou la haute hiérarchie militaire.

On y voit à l'œuvre Édouard Daladier et le général de Gaulle, le Maréchal Pétain et Pierre Laval, les figures des grands responsables politiques et des principaux chefs militaires de cette époque troublée, fondatrice de la France de la Ve République. On mesure *a posteriori*, à le lire, ce que représentait l'action d'un tel organisme, sous trois régimes, de la III<sup>ème</sup> République au gouvernement provisoire du général de Gaulle.

L'on y apprend, entre autre, que les responsables politiques étaient parfaitement informés du danger que représentait l'Allemagne nazie et comment la lutte contre les espions allemands continua, implacable, sous le régime de Vichy.

Ce document totalement inédit nous entraîne au cœur d'un État en proie aux plus graves crises. Un Journal quotidien (et non des Mémoires) d'un chef du service de renseignement n'a été jamais publié à ce jour. Ce projet de publication est donc en effet unique.

Une forte introduction historique d'une part et une brève présentation en tête de chaque chapitre présentent les principaux éléments de contexte.

Enfin, de courtes notices biographiques concernant les principaux personnages cités par le général Rivet figurent en fin d'ouvrage.

***Carnets du chef des services secrets 1936-1944, du général Louis Rivet †, présenté et annoté par Olivier Forcade et Sébastien Laurent, aux éditions Nouveau Monde. 1010 pages au format 14 x 22,5 cm. 39 €. ISBN 9782847364033.***

- Il faut également lire sur la même période et chez le même éditeur :

. ***Notre espion chez Hitler***, du colonel Paul Paillolle †, (ancien chef du contre-espionnage français et adjoint du général Rivet † avant et pendant la seconde guerre mondiale), où l'on apprend que pendant 10 ans !, un Allemand dont le frère occupait les plus hautes fonctions dans l'armée du III<sup>ème</sup> Reich a livré à la France les informations les plus secrètes sur réarmement de l'Allemagne, la réoccupation de la Rhénanie et les plans de conquête de l'Europe ; et qu'il fournit aussi d'inestimables renseignements techniques sur la mystérieuse machine à chiffrer *Enigma*.

*280 pages. 21€. ISBN 9782847365689.*

. ***Nom de code : Atlas. L'espion français qui trompa Hitler***, d'Olivier Pigoreau. Où l'on apprend que l'un des plus grands espions de la Seconde Guerre mondiale était français : Edmond Latham, héros de 14-18 qui, envoyé en mission en Afrique du Nord pour le compte des services secrets allemands et du PPF de Doriot, n'allait pas tarder pas à changer de camp pour livrer son réseau «Atlas» au contre-espionnage français. Jusqu'en mai 1945, Latham transmettra de fausses informations à la Wehrmacht (sur les débarquements en Sicile, en Corse et en Provence, les combats dans l'est de la France, le passage du Rhin ou l'offensive des Ardennes) apportant ainsi une contribution majeure aux opérations d'intoxication qui permettront la libération de l'Europe occidentale.

Une histoire méconnue dans l'Histoire de notre pays, avec ses agents doubles ou triples, ses exécutions sommaires et ses retournements, où l'on rencontre le futur Mohammed V, Heinrich Himmler, maître Tixier-Vignancour, Otto Skorzeny et le grand mufti de Jérusalem.

*285 pages. ISBN 9782847366105.*

- **UNE HISTOIRE DE L'ARMÉE D'AFRIQUE**

L'Armée d'Afrique, née du corps expéditionnaire français en 1830, regroupe l'ensemble des unités militaires françaises initialement stationnées en Afrique du Nord dont l'origine remonte pour la plupart à la conquête de l'Algérie, unités à la fois européennes (zouaves, légionnaires, chasseurs et artilleurs d'Afrique) et indigènes (tirailleurs, spahis, goumiers).

L'appellation est employée officiellement, pour la première fois, dans une ordonnance du roi Charles X du 6 juin 1830. Elle concerne le "Corps Expéditionnaire d'Alger" qui, suite à différents incidents diplomatiques, débarque à partir du 14 juin sur les plages de la baie de Sidi-Ferruch, des 675 navires aux ordres de l'amiral Duperré, partis de Toulon le 25 mai 1830. "L'Armée d'Afrique" a continué à s'appliquer par la suite aux troupes qui ont conquis, occupé et pacifié ce qui fut appelé la "Régence d'Alger". Après la conquête algérienne, cette dénomination s'est étendue aux troupes de Tunisie, du Maroc et du Sahara.

De cette loi du 9 mars 1831 découlent ordonnances, décrets, arrêtés et décisions concernant les différents corps de l'Armée d'Afrique, dont les premières applications portent sur la création de la Légion étrangère et l'organisation des corps indigènes le 21 mars 1831.

Composées d'indigènes, d'étrangers, d'engagés français, ces troupes étaient encadrées par des sous-officiers et des officiers, métropolitains en majorité, mais qui, très souvent séduits par les missions, le pays, les habitants ou l'ambiance, firent en Algérie des séjours prolongés.

Ce premier tome – illustré de 350 photos et illustrations – évoque la conquête de l'Algérie, la naissance et l'histoire des régiments qui composaient cette armée, les portraits de ceux qui les ont commandés et, au travers du récit des principales opérations militaires de « cet incomparable outil de combat qui contribuera de façon déterminante au succès des armes de la France », les pages de gloire qu'ils ont écrites « au Panthéon de l'armée française ».

Ce premier opus sera suivi de deux autres : *L'Empire triomphant, 1852-1939*, puis *Les dogmes que l'on abat, 1940-1962*. Car si L'Armée d'Afrique a souvent combattu et pacifié, elle a aussi constamment éduqué, administré, soigné et amélioré la condition des populations indigènes qu'elle intégrait. Et avec une admirable abnégation : pendant 130 ans, sur tous les champs de bataille où la France a eu à défendre son indépendance, sa liberté et son honneur, l'Armée d'Afrique a largement versé son sang : plus d'un million des siens sont "morts pour la France".

***Armée d'Afrique. Une aube de gloire, 1830-1852***, de Pierre Dufour, aux éditions ETAI. 190 pages au format 23,5 x 31 cm. 46€. ISBN 9782726895443.